



RAPPORT ANNUEL 2004-2005

établir les orientations

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE



POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Commission de la capitale nationale
40, rue Elgin, pièce 202
Ottawa, Canada K1P 1C7
(613) 239-5555 Ligne sans frais : 1 800 704-8227
www.capitaleducanada.gc.ca

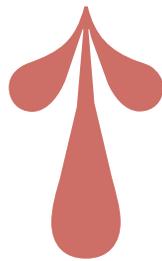
Infocentre de la capitale
90, rue Wellington
(613) 239-5000 Ligne sans frais : 1 800 465-1867
Télécopieur : (613) 239-5063
Courriel : info@ncc-ccn.ca

Réservations de groupe
(613) 239-5100 Ligne sans frais : 1 800 461-8020
Télécopieur (visites et itinéraires) : (613) 239-5758
Courriel : reservat@ncc-ccn.ca

Centre des bénévoles
Renseignements généraux : (613) 239-5373
Télécopieur : (613) 239-5133
Courriel : volunteer_benevoles@ncc-ccn.ca
www.capitaleducanada.gc.ca/volunteers_benevoles

Bibliothèque de la Commission de la capitale nationale
Bibliothécaire : (613) 239-5123
Télécopieur : (613) 239-5179

Commission de la capitale nationale
Rapport annuel 2004-2005 : *Établir les orientations*
Numéro de catalogue : W91-2005F-PDF
ISBN : 0-662-74495-0



RAPPORT ANNUEL 2004-2005

établir les orientations

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

table des matières}

Message du président	4
Faits saillants de l'année	5
À propos de la CCN : En route	7
Régie : Déterminer le parcours	13
Rapport de gestion : Aller de l'avant	21
Récapitulation de l'année : Dans la bonne direction	
Secteur I. Animation et promotion de la région de la capitale nationale ...	32
Secteur II. Planification de la région de la capitale nationale	39
Secteur III. Gestion et aménagement des biens immobiliers	44
Secteur IV. Services généraux	50
États financiers : 2004-2005	53
Annexes	
Annexe I. Conseil d'administration et comités de la CCN	67
Annexe II. Partenaires et commanditaires	70
Glossaire	72

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Une capitale est le reflet d'un pays. Ce principe guide depuis longtemps les travaux de la Commission de la capitale nationale (CCN) et des organismes qui l'ont précédée. Lorsque la Commission d'amélioration d'Ottawa a vu le jour en 1899, le Canada était un petit pays à tous égards, sauf à celui de la géographie. Sa population était en grande partie de souche française ou britannique. Son économie reposait surtout sur l'agriculture et sur l'exploitation minière et forestière. Sa capitale était une minuscule ville industrielle isolée des grands centres.

Le Canada s'est transformé au cours du XX^e siècle. Il a prospéré au fil de l'afflux de gens originaires des quatre coins de la planète, de sa participation à deux guerres mondiales et de l'investissement, par ses entrepreneurs, dans de nouveaux genres d'entreprises, industrielles et autres. Fait le plus important, le pays s'est redéfini tandis que sa population adoptait des valeurs auxquelles nous continuons de croire, en particulier l'engagement envers le respect, la paix et l'internationalisme.

Au XX^e siècle, la capitale a, elle aussi, emprunté de nouvelles voies. S'attelant à faire de la capitale un symbole du Canada dans son ensemble, des urbanistes ont imaginé le Monument commémoratif de guerre du Canada au cœur de la ville. Ils ont conçu de vastes aires de conservation à quelques minutes du centre-ville. Ils ont édifié un réseau de promenades donnant accès à la nature canadienne. Au fil des ans, la CCN a intégré d'autres innovations : des sentiers récréatifs, un parcours d'honneur et des festivals nationaux qui attirent des centaines de milliers de Canadiens vers la colline du Parlement, la patinoire du canal Rideau et le parc de la Gatineau. Grâce à plus d'un siècle de planification et de travail, la capitale reflète vraiment les réalisations et les aspirations de la population canadienne d'aujourd'hui.

À titre de président de la CCN, je suis fier d'avoir joué un rôle dans la création d'une capitale pour l'ensemble des Canadiens. Nous avons effectué un pas de géant en avant lorsque nous avons mis en place le *Plan de la capitale du Canada* en 1999. En 2004-2005, la CCN a tiré parti de cette réalisation majeure en accomplissant d'importants progrès vers l'achèvement de plans qui lui permettront de continuer à donner forme à une capitale qui informe et inspire les Canadiens. La mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau*, le Plan de secteur du cœur de la capitale et la *Vision pour la programmation et les activités publiques du cœur de la capitale du Canada* sont presque terminés. Ils seront soumis pour approbation en 2005-2006. En outre, le processus de planification pluriannuelle des terrains urbains de la capitale a été lancé.

De tels plans constituent le cadre de toutes les réalisations de la CCN, mais des activités se produisent aussi sur d'autres fronts. Avec des partenaires, nous avons dynamisé la programmation grâce à des innovations comme la Scène nordique, théâtre d'hiver à ciel ouvert qui a mis en valeur des talents canadiens durant le Bal de Neige. Afin de mieux renseigner la population sur nos activités et nos plans, nous avons adopté de nouvelles approches destinées à accroître la sensibilisation et la participation à notre processus de consultation publique. Sur les plaines LeBreton à Ottawa, et le long des boulevards Saint-Laurent et Maisonneuve à Gatineau, nous avons inauguré des travaux qui transformeront le cœur de la capitale. Là où nous possédons ou gérons des terrains, nous avons confirmé de nouveau notre rôle d'intendant du patrimoine naturel et bâti de la capitale.

Les plans, les structures de régie et les stratégies sont en place. Nous sommes prêts à aller de l'avant avec une confiance renouvelée. De fait, les réalisations de 2004-2005 nous fournissent une carte de l'avenir qui nous aidera à garder le cap, à prendre de bonnes décisions et à accomplir des progrès constants vers l'aménagement à long terme de la capitale.

Le président,


Marcel Beaudry



FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

LE BAL DE NEIGE SOUS LES ÉTOILES

La magie du Bal de Neige s'est prolongée sur la spectaculaire nouvelle Scène nordique, sur la patinoire du canal Rideau. Chaque soir, jusqu'à 4 000 spectateurs ont pu admirer les prestations d'artistes canadiens. Pour souligner 2005, l'Année de l'ancien combattant, le Bal de Neige a réuni environ 120 vétérans distingués lors du dévoilement du mur de glace commémoratif dans le parc Jacques-Cartier.

UN RETOUR À LA VIE

La vie a repris son retour sur les plaines LeBreton en 2005, tandis qu'on mettait la dernière main aux préparatifs de l'inauguration du Musée canadien de la guerre, le 8 mai. Environ 40 p. 100 de la superficie est consacrée à des parcs ou à des lieux de rassemblement qui insuffleront la vie et un sens au secteur. L'aménagement paysager de la majeure partie de l'aire des activités publiques et d'un parc riverain a été achevé, et des sentiers, des clôtures et une passerelle pour piétons ont été installés. La décontamination du sol allant bon train, la CCN a mis en vente la première parcelle de terrain à vocation résidentielle et commerciale.

DES PLANS PLEIN LA TÊTE

La vitalité de la région de la capitale du Canada (RCC) repose sur la planification. Après des années d'étude, de consultation et de réflexion, la CCN s'est préparée à sortir la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau*, qui promet de protéger davantage cette précieuse réserve naturelle. Une ébauche du Plan de secteur du cœur de la capitale a été soumise à l'examen de la population, tandis que des stratégies, des énoncés de vision et des rôles d'appui ont été définis pour le Plan directeur des terrains urbains.

UNE INVITATION OUVERTE

L'année a été importante au chapitre des relations avec la population. Tandis que nombre de plans clés et de projets de prestige étaient sur le point d'être achevés, la CCN a pris des mesures pour dialoguer davantage et pour améliorer les communications et la consultation. En particulier, elle a instauré la pratique d'organiser des points de presse aux médias avant les grandes consultations publiques. Plus de gens ont ainsi été mis au courant de chaque consultation et de son ordre du jour. Le public a réagi positivement à cette initiative.

LA CIRCULATION

Comme la capitale est en pleine croissance, de nouvelles possibilités de transport seront sans doute nécessaires, peut-être sous la forme d'un service de transport en commun élargi ou de nouveaux ponts interprovinciaux. De concert avec ses partenaires, la CCN joue un rôle essentiel dans la planification du transport interprovincial et dans la pose de jalons en vue de la définition des orientations de l'évaluation environnementale de deux nouveaux passages interprovinciaux et de l'intégration du transport en commun interprovincial dans le cœur de la RCC.

EN PLEIN AIR

Dans l'extraordinaire « capitale verte » du Canada, la patinoire du canal Rideau et les pistes de ski du parc de la Gatineau ont connu une année exceptionnelle pour ce qui est de la longueur de la saison et du nombre de participants. La qualité de l'entretien des pistes de ski du parc de la Gatineau a déclenché un concert d'éloges. Soucieuse de la sécurité publique, la CCN a lancé, l'an dernier, une initiative de sécurité pour son réseau de sentiers récréatifs. Par ailleurs, elle a publié sur son site Web une carte interactive primée, intitulée « Au pays du vélo ».

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION SUR CINQ ANS

pour les exercices se terminant le 31 mars

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(En milliers de dollars)

	2005	2004	2003	2002	2001
Financement d'exploitation					
Crédits parlementaires liés aux dépenses d'exploitation	68 404	67 936	66 374	65 653	62 555
Produits d'exploitation	33 429	32 580	35 044	34 607	43 024
	<u>101 833</u>	<u>100 516</u>	<u>101 418</u>	<u>100 260</u>	<u>105 579</u>
Financement des immobilisations					
Crédits parlementaires liés aux dépenses en immobilisations*	33 263	46 441	58 295	36 234	34 750
Virement du Fonds d'acquisition et d'aliénation au programme d'immobilisations	7 366	13 964	5 666	992	6 386
	<u>40 629</u>	<u>60 405</u>	<u>63 961</u>	<u>37 226</u>	<u>41 136</u>
Charges d'exploitation	124 330	116 417	114 016	105 184	97 897
Immobilisations					
Terrains	285 716	305 964	276 885	243 276	227 640
Immeubles et infrastructures (net de l'amortissement)	258 448	248 346	219 480	215 978	210 271
Acquisition et amélioration des immobilisations	35 438	64 023	26 916	35 425	35 973
Projets d'immobilisations importants					
Réaménagement des plaines LeBreton	24 697	25 787	20 767	2 143	86
Résidences officielles	568	5 352	7 257	5 744	3 233
Acquisition de biens immobiliers	–	36 112	–	10 833	5 507
Reconstruction du pont Champlain	–	250	3 500	9 520	14 372
Fonds d'acquisition et d'aliénation	19 130	21 308	33 170	32 999	27 512
Avoir du Canada	607 966	596 256	564 963	518 903	484 247

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS D'EXPLOITATION

	2005	2004	2003	2002	2001
Nombre d'employés	453	452	458	431	418
Nombre de visiteurs aux programmes vedettes de la CCN (estimations**)					
Bal de Neige	800 000	616 000	656 000	656 000	656 000
Fête du Canada	303 000	303 000	291 000	291 000	291 000
Cérémonie d'illumination — Lumières de Noël	10 000	10 000	6 000	7 000	8 000
Spectacle son et lumière sur la colline du Parlement	158 000	133 000	146 000	***	165 000

* Y compris le financement pour des projets spéciaux

** Selon des données d'observation ou de sondage

*** Pas de spectacle son et lumière

À PROPOS DE LA CCN

en route

En 1959, la CCN s'est lancée dans une aventure, celle de la conception, de la planification et de l'édification d'une capitale pour les générations futures de Canadiens. Au fil d'années d'efforts persistants et ciblés, elle a atteint la plupart de ses objectifs. Des plans sont maintenant en place qui repoussent la ligne d'horizon d'une autre cinquantaine d'années, tandis que l'aventure se poursuit.

PLANIFIER POUR DEMAIN

Lors de son établissement, la CCN a été dotée d'une vision, celle de susciter la fierté et l'unité par le truchement de la RCC. Depuis 1959, la Commission a créé de vastes étendues de parcs et d'espaces verts. Elle a construit des ponts, des routes, des promenades et des sentiers. Elle a érigé des monuments et aménagé un parcours d'honneur. Elle est à l'origine de nouveaux espaces publics dont elle s'est servie pour faire connaître le Canada aux Canadiens et aux visiteurs. Elle a soutenu la vie culturelle du Canada par la conception et l'organisation de manifestations publiques nationales.

Les travaux se poursuivent. En 1999, la CCN a publié le *Plan de la capitale du Canada*, ainsi qu'un plan de mise en œuvre intitulé *Agenda 21 pour la capitale*, dans le but d'orienter l'aménagement des terrains fédéraux de la région au cours des 50 années suivantes. Ces plans fixent un cadre qui permettra à la CCN de continuer à édifier la capitale pour les générations futures de Canadiens. Alors que les plans antérieurs, comme le plan Gréber de 1950, proposaient de vastes réseaux régionaux (des promenades et des sentiers), le *Plan de la capitale du Canada* porte son attention sur le centre-ville. En particulier, il vise :

- à créer, autour du centre-ville, des quartiers dynamiques dotés d'un meilleur accès public aux berges de la rivière des Outaouais;
- à garantir la représentation, dans la capitale, de la population diversifiée du Canada;
- à résoudre, avec les municipalités, les enjeux d'une croissance rapide; et
- à relever les défis du XXI^e siècle, comme celui du développement durable.

LOI

La CCN doit son existence à une loi du Parlement du Canada — la *Loi sur la capitale nationale* (éditée en 1958 et modifiée en 1988). Ce texte l'a établie à titre de société d'État et l'a chargée :

d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;

d'organiser, de parrainer ou de promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

Le mandat de la CCN consiste aussi à coordonner les orientations et les programmes du gouvernement du Canada portant sur l'organisation, la commandite ou la promotion, par les ministères fédéraux, d'activités et de manifestations publiques liées à la RCC, et à approuver la conception des bâtiments ainsi que tous les changements apportés à l'usage des terrains fédéraux dans la RCC.

STATUT DE SOCIÉTÉ D'ÉTAT

À titre de société d'État, la CCN est assujettie au cadre redditionnel prévu à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Du fait de ces dispositions, la CCN doit rendre des comptes au Parlement, mais elle dispose aussi de l'autonomie qu'il lui faut pour orienter l'aménagement à long terme des terrains fédéraux de la capitale; de la souplesse pour harmoniser ses plans avec ceux des administrations municipales de la région et des gouvernements fédéral et provinciaux; du pouvoir de conclure des ententes de partenariat productives pour atteindre ses objectifs. À l'instar de la plupart des sociétés d'État, la CCN est assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, mais elle est le seul organisme de son genre à l'être au *Règlement sur les marchés de l'État*.

Aujourd'hui, la CCN est le plus grand propriétaire foncier de la RCC. Elle possède plus de 470 kilomètres carrés de terrains, soit 10 p. 100 de la région, dans l'Outaouais ontarien et québécois. Cela comprend 40 kilomètres de promenades panoramiques, 170 kilomètres de sentiers récréatifs, 36 000 hectares pour le parc de la Gatineau, 20 000 hectares pour la Ceinture de verdure, 2 100 hectares de terrains urbains et espaces verts, mais aussi 72 édifices du patrimoine.

PRODUITS ET ACTIVITÉS DE LA CCN

SECTEUR I : ANIMATION ET PROMOTION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

La CCN suscite la fierté et favorise l'unité en présentant aux visiteurs la capitale comme un lieu où ils peuvent faire connaissance avec le patrimoine, la culture et les réalisations du Canada. Entre autres produits, le secteur propose des manifestations et des programmes publics (notamment la fête du Canada et le Bal de Neige), des programmes d'interprétation et des programmes destinés aux jeunes, tout en réalisant des campagnes nationales de marketing et de communication pour transmettre aux Canadiens des quatre coins du pays le message véhiculé par la capitale.

SECTEUR II : PLANIFICATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

La CCN oriente l'aménagement matériel et l'utilisation des terrains fédéraux, et planifie une mise en valeur qui convient au rôle et à l'importance de la RCC. Le secteur produit notamment des plans à long terme qui sont dotés d'une vision et qui orientent les politiques relatives à la propriété, à l'usage et à l'aménagement des terrains fédéraux. En outre, il élabore des plans de secteur et d'emplacement ainsi que des concepts et des lignes directrices d'aménagement de certains secteurs de la capitale. Enfin, il approuve l'utilisation de tous les terrains fédéraux de la région et les projets de design connexes.

SECTEUR III : GESTION ET AMÉNAGEMENT DES BIENS IMMOBILIERS

Au nom des générations actuelles et futures de Canadiens, la CCN gère et protège des biens matériels d'importance nationale, comme le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure, les résidences officielles, les terrains de la colline du Parlement et un vaste portefeuille de terrains et de parcs urbains. Le secteur est chargé de produire des recettes grâce à ces biens (par des baux, des aliénations et des initiatives d'aménagement), pour qu'elles s'ajoutent aux crédits parlementaires et appuient les travaux de la CCN.

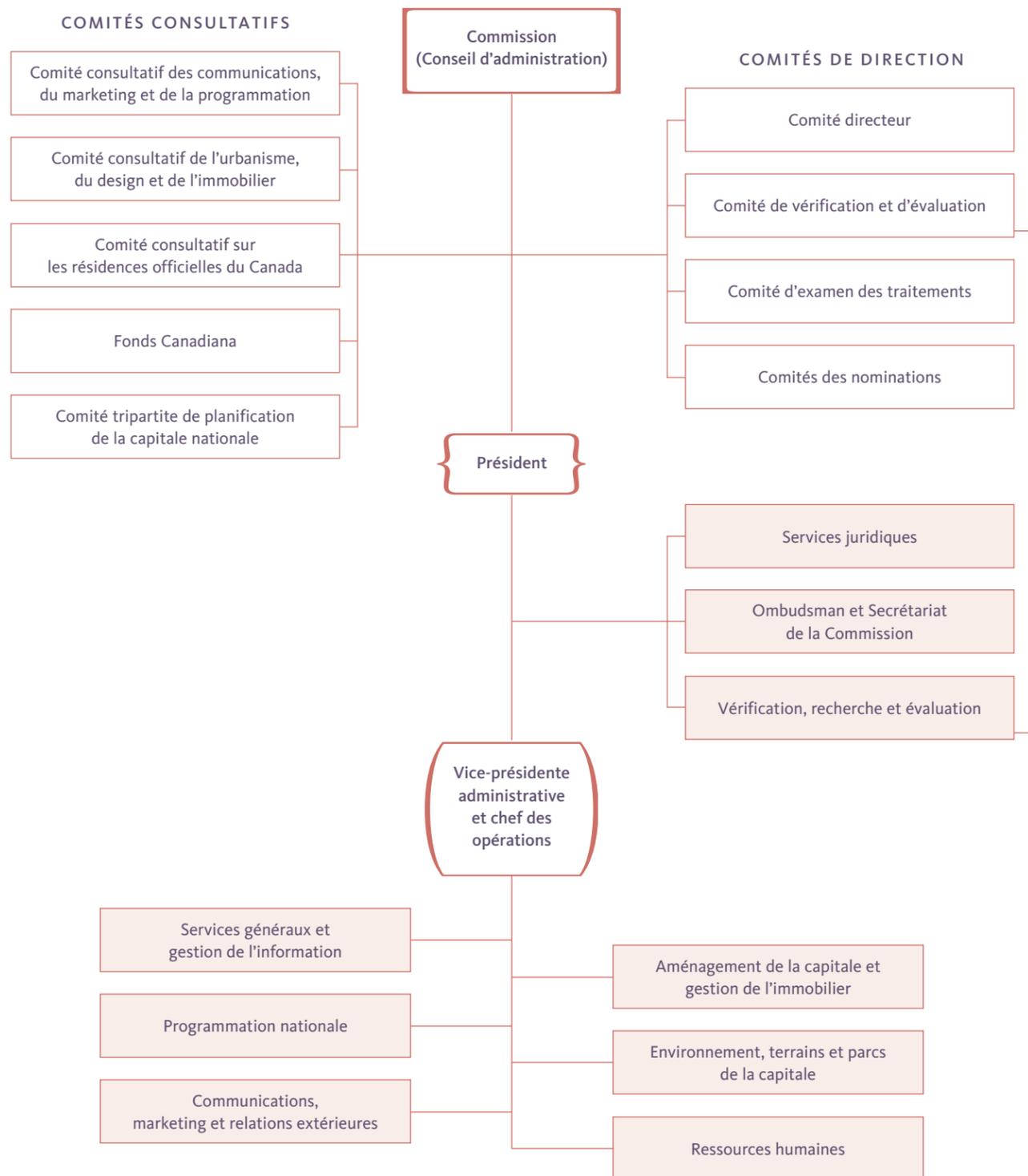
SECTEUR IV : SERVICES GÉNÉRAUX

La CCN favorise l'utilisation efficace et productive des ressources par la prestation centralisée de services. Ce secteur s'occupe notamment de planification d'entreprise et financière et publie des rapports connexes. Il propose des services liés à la technologie de l'information, aux finances et à l'approvisionnement. Enfin, il réalise des vérifications internes, gère les ressources humaines et accomplit des activités de recherche, d'administration et de communication.

STRUCTURE DE LA CCN

L'organigramme de la page suivante illustre les rapports entre la Commission (le conseil d'administration), ses comités (les comités de direction et les comités consultatifs), les cadres supérieurs et les divers secteurs. La société d'État compte environ 450 employés qui dirigent la planification, l'édification, la promotion et l'utilisation significative de la RCC.

ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE



La fonction de vérification se rapporte directement au Comité de vérification et d'évaluation.

CONTEXTE GÉNÉRAL

La CCN s'adapte à son milieu. Chaque année, elle examine et ajuste des plans, des programmes et des méthodes en réaction à l'évolution politique, sociale et économique de la région, du Canada et de la planète dans son ensemble.

Tendances générales L'économie mondiale a poursuivi sa croissance, malgré le coût élevé de l'énergie et d'autres facteurs, comme la guerre en Irak, l'accroissement des exigences en matière de sécurité et l'expansion de nouvelles maladies contagieuses. Venant s'ajouter à la force du dollar canadien, ces facteurs ont une incidence négative sur le tourisme et les secteurs manufacturiers au Canada. Avec une population de 31,6 millions d'habitants, le pays continue de croître, et sa croissance démographique dépend de plus en plus de l'immigration. Les villes, où la plupart des Canadiens vivent, grandissent toujours rapidement et doivent relever le défi de trouver les ressources financières nécessaires au développement de l'infrastructure et des services pour tenir compte de la croissance. Par ailleurs, les enjeux liés au vieillissement de la population, à la forme physique, à l'obésité et à une diminution du nombre de professionnels de la santé exercent des pressions sur le système de soins de santé.

Gouvernement fédéral Le gouvernement du Canada s'est engagé à faire preuve de responsabilité financière et de transparence ainsi qu'à rendre des comptes. Il a terminé un examen des dépenses à l'échelle de son administration et réalisé un examen de la gouvernance des sociétés d'État, en vue de resserrer la surveillance et d'étudier les cadres de responsabilisation. La sécurité, le développement local et la promotion de la culture et des valeurs canadiennes comptent parmi les nouvelles priorités fédérales. De surcroît, le gouvernement a confirmé son engagement envers la durabilité de l'environnement par son soutien au Protocole de Kyoto et la mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur les espèces en péril* et des modifications à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Région de la capitale du Canada Les processus de planification de la RCC continuent d'être examinés par divers intervenants en Ontario et au Québec, dans le contexte de l'élaboration de leur vision de la capitale. Pendant des années, les marchés immobiliers d'Ottawa et de Gatineau ont atteint des records stimulés par la faiblesse des taux d'intérêt, ce qui a entraîné la hausse du taux d'inoccupation au chapitre de la location résidentielle. La croissance urbaine rapide a exercé une pression sur le réseau de transport régional. Les municipalités doivent trouver du financement supplémentaire pour des initiatives liées à l'infrastructure et au transport en commun. Les intervenants lancent diverses études pour examiner les enjeux du transport urbain. En outre, le gouvernement fédéral, qui possède 35 p. 100 de tous les locaux à bureaux de la RCC, envisage d'en vendre et de les louer du secteur privé ainsi que de réinstaller ailleurs au pays des activités qu'il exerce dans la région.



RÉGIE

déterminer le parcours

Le leadership est essentiel au succès. La CCN s'est affairée à définir les éléments de la saine gestion publique et à mettre en place les gens, les structures et les méthodes qui sauront bien l'orienter.

Au chapitre de la gouvernance des sociétés d'État, la CCN se trouve à l'avant-garde.



LÉGITIMITÉ, TRANSPARENCE ET RESPONSABILISATION

La saine gestion publique est essentielle à la création et au maintien de la confiance entre une société et ses parties prenantes. En 2004, le gouvernement a lancé un examen de la gouvernance des sociétés d'État à titre de volet d'une série d'initiatives visant à renforcer la transparence, la responsabilisation et la gestion dans le secteur public fédéral. En février 2005, le Conseil du Trésor du Canada a déposé, à la Chambre des communes, un rapport intitulé *Examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État du Canada*. Le document précise 31 mesures destinées à améliorer la transparence et la responsabilisation de ces organismes.

La CCN se trouve à l'avant-garde pour ce qui est de la gouvernance des sociétés d'État. Elle a déjà adopté pratiquement toutes les recommandations du Conseil du Trésor, sauf celles nécessitant une modification législative ou une orientation supplémentaire du gouvernement. Surtout depuis son propre examen réalisé en 2000, la CCN a travaillé d'arrache-pied pour s'assurer d'appliquer les normes de gouvernance les plus rigoureuses à ses pratiques de gestion.

La société d'État a de bonnes réalisations à son actif et elle continuera de s'améliorer dans les années à venir. En particulier, elle examinera régulièrement ses pratiques pour que celles-ci restent conformes à ses responsabilités clairement définies et elle apportera des changements au besoin. Par exemple, elle élaborera les critères et les processus de sélection qui seront nécessaires à la séparation des postes de premier dirigeant et de président du conseil d'administration et elle adaptera son site Web afin qu'il serve à demander des candidatures aux postes de membres de la Commission (conseil d'administration), comme le recommande le récent examen de la gouvernance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS

La CCN est dirigée par une commission qui est chargée de s'assurer que les ressources institutionnelles sont protégées et utilisées avec efficacité et efficience. La Commission encadre la société d'État, lui donne une orientation stratégique et s'efforce de favoriser de bonnes relations avec d'autres gouvernements, les administrations municipales et le public, tout en surveillant et en évaluant le rendement et en présentant des rapports sur ce sujet. En outre, elle supervise les comités de direction et tient compte de leurs conseils. Chaque année, la Commission présente un résumé du Plan d'entreprise, qui comprend les budgets de fonctionnement et d'immobilisations, et un rapport annuel au Parlement, afin de respecter les exigences en matière d'obligation de rendre des comptes au public. (Voir la liste des comités et de leurs membres à l'annexe I.)

Rôle du président et premier dirigeant Aux termes de la *Loi sur la capitale nationale*, le gouverneur en conseil nomme le président de la CCN, qui est à la tête de la Commission et agit aussi comme premier dirigeant de la société d'État. M. Marcel Beaudry occupe ces deux postes depuis 1992. La fin de son mandat actuel est prévue pour septembre 2006. Les règlements de la société d'État et les résolutions administratives connexes définissent les responsabilités en matière de gestion et les pouvoirs du président.

Réalisations du conseil d'administration en 2004-2005 Au cours du dernier exercice, la Commission a fait preuve de dynamisme pour améliorer les processus de régie. En particulier, elle a défini les critères pour la création d'un comité des nominations (voir la rubrique « Comités du conseil d'administration » ci-dessous). Elle a mis en œuvre un nouveau processus systématique de déclaration des conflits d'intérêt. Elle a étudié les pratiques de gouvernance en général à la lumière du rapport du Conseil du Trésor sur ce sujet. Une fois de plus, elle s'est autoévaluée — exercice maintenant annuel — et a examiné son profil des compétences. Parmi les autres réalisations, signalons l'examen de la nouvelle architecture des activités de programmes; l'orientation et l'approbation de la réponse de la CCN à l'Examen des dépenses lancé par le gouvernement; l'approbation des transactions immobilières; la supervision du réaménagement des plaines LeBreton, en particulier par l'orientation de la vente des terrains destinés à être aménagés durant la première étape du projet; l'approbation de la stratégie de marque de la CCN;

M. Beaudry a reçu le Mérite du Barreau de Hull en signe de reconnaissance pour son apport sur les plans professionnel, politique et de la bienfaisance dans la région pendant de nombreuses années.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (de gauche à droite) : Michael Kusner, Eric A. Denhoff, Robert D. Guibord, Ruth Carol Feldman, Marcel Legault, Anne Elizabeth Fry, Harry T. Doyle, Ruth A. Spence, Jacques Carrière, Marcel Beaudry, Roland des Groseilliers, Heather Chiasson, François Pichard, Irving Schwartz, Claudia Chowaniec



l'examen de la vision pour la programmation publique du secteur du cœur de la capitale; et l'examen du programme pluriannuel élaboré pour les résidences officielles, à l'égard duquel on attend maintenant l'approbation de fonds fédéraux.

Renouvellement Le recrutement des membres du conseil d'administration est orienté par une définition prospective des compétences et de l'expertise nécessaires à la régie efficace de la société d'État. Le président du conseil et des administrateurs qualifiés sont choisis conformément au processus de nomination du gouvernement, qui est axé sur le mérite et vise la transparence et le professionnalisme. En 2004-2005, la CCN a mis à jour son profil des compétences de la Commission actuelle, afin de confirmer que celle-ci possède les habiletés et l'expérience requises pour l'orientation de la société d'État et afin de servir de référence pour la dotation des postes vacants, le cas échéant. Le nouveau Comité des nominations jouera un rôle crucial dans le renouvellement, en temps opportun, du conseil d'administration par l'inclusion de personnes compétentes.

Orientation La CCN accueille les nouveaux membres de la Commission avec un exposé sur la responsabilisation, la structure des rapports hiérarchiques et les règlements. Ces administrateurs visitent les installations, discutent des processus et des produits, et passent en revue les questions d'actualité avec la haute direction. En outre, ils reçoivent un exemplaire de lignes directrices et de documents fédéraux sur la régie des sociétés (par exemple, le *Guide d'introduction aux rôles et responsabilités des administrateurs des sociétés d'État* et le *Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat*). Enfin, l'avocat général de la CCN présente aux nouveaux membres de la Commission une séance d'information qui se concentre sur les rôles et les responsabilités, l'éthique et les conflits d'intérêts.

Indépendance Les membres de la Commission doivent agir avec honnêteté, diligence et prudence et en toute bonne foi, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ils sont renseignés sur les dispositions d'un règlement administratif visant à prévenir les conflits d'intérêts et agissent en conséquence. La CCN exige que chaque nouveau membre lise le *Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat* et indique qu'il en comprend

les principes. En 2004-2005, l'avocat général a fait le point sur la question des conflits d'intérêts lors d'un exposé à la Commission. Par ailleurs, la CCN a instauré un processus systématique selon lequel les membres de la Commission et des comités du conseil d'administration doivent déclarer tout conflit d'intérêts potentiel au début de chaque réunion. Le cas échéant, le fait est consigné dans le compte rendu de la rencontre, et les membres visés se retirent des discussions en cause.

Évaluation du rendement La Commission s'autoévalue annuellement pour déterminer son efficacité et celle de ses comités. Après cet exercice, elle rédige, de concert avec la direction, un plan d'action visant à s'attaquer aux points faibles et elle surveille l'état d'avancement des améliorations. En 2004-2005, étant donné les nombreuses initiatives déjà en cours en matière de régie, aucune exigence n'a été établie au chapitre du suivi. Les critères des évaluations futures seront étudiés à la lumière des lignes directrices qui seront peut-être publiées par suite de l'examen de la gouvernance effectué récemment par le Conseil du Trésor.

Relations avec la direction Les réunions trimestrielles de la Commission commencent par un exposé des enjeux et des projets en cours, qui est suivi par une discussion. La Commission participe pleinement à la planification stratégique de la CCN. L'analyse de l'environnement et les résultats de la retraite stratégique annuelle sont abordés avec la Commission. La sagesse collective de ses membres est, par ailleurs, reflétée dans les révisions annuelles d'un plan d'entreprise quinquennal. En outre, la Commission examine, trois fois par année, le rendement de la société d'État, qui est présenté sous forme de rapports d'examen périodiques rendant compte des réalisations relativement aux objectifs et aux indicateurs de rendement décrits dans le plan d'entreprise et indiquant les écarts.

Surveillance Le Bureau du vérificateur général du Canada se penche périodiquement sur le rendement de la CCN. Tous les cinq ans, la vérificatrice générale effectue un examen spécial (la dernière fois en 2002) pour repérer les risques et les lacunes des mécanismes de contrôle et de surveillance de l'organisme. Lors du dernier examen, elle a suggéré de légères améliorations dans les domaines de la régie, de la planification foncière, des communications, des relations extérieures, de la gestion de projets et de l'approvisionnement. La CCN a réagi par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action de la gestion.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Plusieurs comités soutiennent la Commission, comme la *Loi sur la capitale nationale* l'autorise.

Comité directeur La Commission délègue au Comité directeur certains pouvoirs et fonctions, y compris l'approbation et la recommandation d'importantes transactions relativement à l'utilisation du sol, à l'aménagement, à la location et à l'approvisionnement. En outre, le Comité directeur approuve la liste des membres de tous les comités consultatifs et de direction, sauf la sienne propre.

Comité de vérification et d'évaluation (CVE) Ce comité examine les rapports internes de vérification et d'évaluation ainsi que la vérification annuelle des états financiers et les examens spéciaux réalisés par la vérificatrice générale. Il supervise directement les travaux du service de vérification interne de la CCN. Il améliore la régie de la société d'État en encadrant la présentation de rapports d'information financière et en surveillant le système de contrôle interne. Il voit à la mise en place des processus et des contrôles nécessaires à la réalisation des objectifs de la CCN et au respect des normes d'intégrité et de comportement les plus rigoureuses. En 2004-2005, le CVE a adopté diverses initiatives de régie, notamment un exposé sur le profil de risque des sociétés, le Plan de vérification et d'évaluation; les rapports hiérarchiques du chef administratif de la vérification, qui donnent aussi un aperçu des responsabilités du CVE en matière de supervision; la Politique sur la vérification et l'évaluation, qui comporte un processus d'examen des cas de fraude, de vol et de problèmes connexes en matière d'intégrité. Le Comité a également accepté des rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action de la gestion qui est consécutif à l'examen spécial de 2002 et de celui qui porte sur la gestion des ententes et qui découle de la vérification, par la vérificatrice générale, du programme de commandites du gouvernement.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Pour l'exercice de leurs fonctions, les membres de la Commission reçoivent des honoraires annuels et des indemnités annuelles pour les réunions des comités qui sont établis par le gouverneur en conseil aux termes de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et sur recommandation du ministre du Patrimoine canadien.

La personne assumant la vice-présidence reçoit des honoraires annuels de 7 500 dollars et, en contrepartie de sa présence aux réunions des comités, une indemnité journalière de 375 dollars. Les présidents et tous les autres membres reçoivent des honoraires annuels de 4 000 dollars et une indemnité journalière de 375 dollars pour leur présence aux réunions des comités. Le président du Comité de vérification et d'évaluation se voit verser des honoraires annuels supplémentaires de 2 000 dollars. Les indemnités journalières sont payées pour le temps consacré aux affaires de la CCN conformément aux politiques institutionnelles. Lorsqu'ils accomplissent des fonctions au nom de la CCN, les membres de la Commission obtiennent un remboursement de toutes leurs dépenses raisonnables, y compris les frais de voyage, d'hébergement et de repas. Ces dépenses varient d'un membre à l'autre, selon les responsabilités des comités auxquels ils siègent et la distance parcourue pour participer à toutes les réunions de la Commission.

RÉMUNÉRATION MÉRITÉE DU 1^{ER} AVRIL 2004 AU 31 MARS 2005¹

Membres de la Commission	Indemnités journalières ^{2,4}			Déplacements ²		Rémunération totale		Participation aux réunions des comités ³					
	(A)	(B)	(C)	(A + B + C)	(12 jours)	(4,5 jours)	(2,5 jours)	(1 jour)	(1,5 jours)	(11,5 jours)	(4 jours)	(2 jours)	
\$	\$	\$	\$	\$	(12 jours)	(4,5 jours)	(2,5 jours)	(1 jour)	(1,5 jours)	(11,5 jours)	(4 jours)	(2 jours)	
Jacques Carrière	8 000	2 063	-	10 063	10,5	-	2,5	1	-	-	-	-	
Heather Chiasson	11 039	3 000	-	14 039	10,5	4	-	-	1,5	-	-	-	
Claudia Chowaniec	7 539	2 250	-	9 789	11,5	-	2,5	-	1,5	-	-	-	
Eric Denhoff	7 539	2 813	1 500	11 852	7,5	-	-	-	1,5	-	3	-	
Roland des Grosseillers	8 745	938	-	9 683	11	-	-	0,5	-	-	0	-	
Harry Doyle	4 000	2 250	1 500	7 750	12	-	-	-	-	-	4	-	
Ruth Carol Feldman	12 000	3 938	1 500	17 438	12	4,5	2,5	1	-	-	-	-	
Anne Fry	4 000	1 125	1 125	6 250	12	-	-	-	-	-	-	1	
Robert Guibord	7 539	2 250	-	9 789	10	-	2,5	-	1,5	-	-	-	
Michael Kusner	4 000	4 875	1 563	10 438	12	-	-	-	-	11,5	-	-	
Marcel Legault	4 345	3 750	1 250	9 345	9,5	-	-	-	-	9,5	-	-	
François Pichard	8 000	3 000	-	11 000	11,5	3	2,5	-	-	-	-	-	
Irving Schwartz	14 000	4 500	1 500	20 000	10,5	4,5	2,5	1	-	-	-	-	
Ruth Spence	4 000	2 063	1 875	7 938	9,5	-	-	-	-	-	-	2	
Total	104 746	38 815	11 813	155 374									

¹ Taux conformément au décret 2002-368 du Conseil privé, en vigueur le 1^{er} octobre 2000.

² La rémunération pour les déplacements repose sur l'emplacement géographique des membres de la Commission. Elle ne couvre pas les frais de déplacement, qui sont remboursés en fonction de dépenses raisonnables.

³ CD : Comité directeur; CVE : Comité de vérification et d'évaluation; CET : Comité d'examen des traitements; CN : Comité des nominations; CCUDI : Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier; CCCMP : Comité consultatif des communications, du marketing et de la programmation; CCROC : Comité consultatif sur les résidences officielles du Canada

⁴ L'indemnité journalière s'applique aussi au perfectionnement professionnel qui se rapporte à la Commission.

Comité des nominations Comme suite aux directives du Conseil du Trésor, un nouveau processus de nomination fondé sur le mérite a été mis en place pour les hauts dirigeants des sociétés d'État. Ce nouveau comité permanent est chargé d'identifier des candidats aux postes de membres de la Commission et de président en vue de leur nomination ou du renouvellement de leur mandat. Son rôle consiste à examiner et à mettre à jour le profil des compétences de la Commission ainsi qu'à définir les critères de sélection des postes visés. Le Comité étudie et évalue les candidats potentiels en fonction des critères de compétence et de sélection et des exigences relatives à la représentation régionale, puis recommande une liste restreinte d'au moins trois noms pour chaque poste vacant. En 2004-2005, le Comité des nominations de la CCN s'est réuni trois fois, afin de préciser son rôle et le plan de travail pour l'année à venir et afin de se pencher sur les candidatures aux postes de membres de la Commission et de recommander à celle-ci une liste des personnes retenues. Les recommandations sont ensuite transmises au ministre du Patrimoine canadien pour examen en vue de nominations par le gouverneur en conseil.

Comité d'examen des traitements Ce comité se réunit deux fois par an pour examiner et approuver l'évaluation du rendement du président en fonction des réalisations de l'exercice précédent et pour fixer d'autres objectifs selon le nouveau modèle fourni par Patrimoine canadien. En outre, la rémunération et les avantages accordés aux personnes nommées par le gouverneur en conseil à des postes à temps plein, comme le président, sont étudiés et des recommandations sont transmises directement au Bureau du Conseil privé.

Comités consultatifs La CCN recrute des conseillers qui sont des experts reconnus des milieux professionnels, universitaires et des affaires du Canada. Ces personnes fournissent des conseils techniques à la CCN sur des questions relatives à la RCC. Quatre comités apportent une perspective nationale et une rigueur professionnelle :

- **Le Comité consultatif des communications, du marketing et de la programmation** Donne des conseils sur la programmation culturelle, le marketing, les commandites, les partenariats et, depuis l'élargissement du mandat en 2004-2005, les communications.
- **Le Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier** Donne des conseils sur l'utilisation, l'aménagement et la gestion de propriétés et de terrains publics, y compris les résidences officielles, notamment en formulant des recommandations concernant le patrimoine, l'architecture, l'environnement, le développement durable, le design, les travaux publics et les statues.
- **Le Comité consultatif sur les résidences officielles du Canada** Donne des conseils sur la planification du cycle de vie, sur la gestion des biens et sur des projets de normes pour les six résidences officielles de la RCC, y compris la collection de dons à l'État.
- **Le Fonds Canadien** Sollicite des dons en espèces et des dons d'œuvres d'art patrimonial et de meubles qui sont destinés à embellir les pièces d'apparat des résidences officielles, compte tenu de leurs fonctions publiques.

FONCTIONNEMENT

La CCN se divise en neuf directions, qui sont chacune chapeautées par un cadre supérieur chargé de s'assurer de la mise en œuvre intégrale des politiques et des valeurs institutionnelles et de la bonne gestion des opérations. Pour améliorer la régie, la CCN a, en 2004-2005, créé un nouveau poste de cadre supérieur, celui de vice-président administratif et chef des opérations. Le titulaire fixe les objectifs opérationnels et de gestion et encadre les activités quotidiennes. Les directions réalisent les travaux précisés dans un protocole d'entente d'un an, qui est conclu avec le président et le chef des opérations en fonction d'objectifs convenus et des indicateurs de rendement exposés dans le plan d'entreprise. L'état d'avancement de la réalisation des objectifs fait l'objet d'un rapport trois fois par année, afin d'assurer l'atteinte des buts ou la mise en œuvre de mesures correctives. Les cadres supérieurs et le président se réunissent chaque semaine dans le contexte du Comité de la haute direction (CHD), pour examiner de nouveaux projets et les travaux en cours et pour traduire les décisions stratégiques de la Commission en mesures sur le plan opérationnel. Le CHD organise une retraite stratégique annuelle au cours de laquelle les orientations à long terme, les priorités et les principaux enjeux stratégiques sont discutés et les fondations du plan d'entreprise sont jetées. Il tient aussi une retraite des Ressources humaines, où l'on aborde des questions comme la planification de la relève,

Marcel Beaudry, président de la CCN depuis 1992, a reçu une récompense prestigieuse l'an dernier. Remis chaque année par le Commissariat aux langues officielles, le Prix Léon du Leadership est remis au dirigeant d'une institution fédérale qui s'est démarqué par son leadership exceptionnel au chapitre de la promotion de la dualité linguistique et de la mise en œuvre du programme des langues officielles au sein de son organisme.

l'équité en matière d'emploi, les langues officielles et les valeurs de la CCN. Par ailleurs, le CHD met en œuvre les politiques gouvernementales. Ainsi, en 2004-2005, les cadres supérieurs ont supervisé l'instauration et l'élaboration de l'architecture des activités de programmes, initiative dirigée par le Conseil du Trésor et destinée à améliorer le cadre de surveillance du rendement et d'établissement de rapports sur ce sujet.

VALEURS ET ÉTHIQUE

Le poste d'ombudsman a été créé en 2003-2004 pour traiter les questions et les plaintes relatives à l'éthique. L'ombudsman a pour rôle d'établir, de planifier et de mettre en œuvre des stratégies et des programmes qui aideront la CCN à respecter les normes d'éthique les plus rigoureuses. Une initiative sur les valeurs a été lancée en 2001 à l'échelle de la société d'État. La CCN continue d'affecter des ressources pour la faire progresser et voir à ce que ses valeurs soient intégrées à ses activités quotidiennes.

RÉMUNÉRATION DES CADRES SUPÉRIEURS

Aux termes de la *Loi sur la capitale nationale*, la CCN verse au président un salaire fixe qui se situe dans l'échelle établie par le gouverneur en conseil pour les personnes nommées, comme l'a publié le Bureau du Conseil privé. Aucune rémunération spéciale n'est versée pour les fonctions du président qui sont relatives au conseil d'administration. L'échelle salariale actuelle du titulaire se situe entre 166 800 dollars et 196 300 dollars. De surcroît, le titulaire est admissible à une rémunération au rendement (entre 0 et 10 p. 100 du salaire de base) qui tient compte de la réalisation des principaux objectifs fixés par le Comité d'examen des traitements. Les autres membres du CHD bénéficient d'un régime de rémunération qui est constitué d'un salaire de base, d'une rémunération au rendement (entre 0 et 10 p. 100 du salaire de base) et d'avantages sociaux semblables à ceux qui sont accordés aux autres hauts fonctionnaires (y compris des prestations de maladie, l'assurance des soins dentaires, un régime d'assurance-vie et un régime de pension). Le président approuve la rémunération des cadres supérieurs.



COMITÉ DE LA HAUTE DIRECTION (de gauche à droite) : Deborah Tudin, Diane Dupuis, Suzanne Gustafsson, Richard Fularczuk, Micheline Dubé, Marcel Beaudry, Gilles Lalonde, Curry Wood, Michelle Comeau, Guy Laflamme. Absent de la photo : Anthony Maertens

OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES AU PUBLIC

La CCN rend des comptes au Parlement — et, par conséquent, à la population canadienne — par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. La CCN comparait, sur demande, devant divers comités de la Chambre des communes et du Sénat. En 2004-2005, elle a témoigné devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles au sujet de ses baux commerciaux, en particulier pour ce qui est de la prestation de services bilingues à des entreprises et à des édifices fédéraux. Par ailleurs, l'examen de la gouvernance réalisé par le Conseil du Trésor a recommandé des initiatives, notamment la nécessité pour les sociétés d'État d'élaborer de nouveaux mécanismes destinés à obtenir les commentaires de la population. La CCN possède déjà des mécanismes de ce genre, en particulier une assemblée générale annuelle à laquelle la population est conviée, des rencontres régulières de la Commission avec des groupes d'intérêts communautaires, des séances d'information pour les médias et des consultations publiques sur toutes les grandes initiatives. De surcroît, la CCN préside un comité tripartite dont les maires d'Ottawa et de Gatineau font partie et au sein duquel des enjeux et des initiatives d'intérêt commun sont abordés.

GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT

En principe, la terre et l'eau de la capitale appartiennent aux générations actuelles et futures de Canadiens. La CCN ne les détient qu'en fiducie. Dans la gestion de ses terrains, la société d'État respecte les principes de durabilité de l'environnement. Elle administre et utilise ses biens consciencieusement, coordonne les activités d'une manière qui protège ou améliore la qualité des milieux naturels et construits, et protège les écosystèmes essentiels. En outre, elle saisit les possibilités de constituer des partenariats ainsi que celles de promouvoir et de démontrer des pratiques écologiques. La CCN respecte les lois pertinentes et a adopté ou élaboré des politiques, des stratégies et des processus appropriés.

Stratégie de gestion environnementale La CCN a, en 2001, élaboré une stratégie de gestion environnementale qui sert de cadre orientant la réalisation des programmes de gestion des biens naturels et construits. Dans la stratégie, elle a clairement exprimé sa vision de la gestion environnementale et ses principes de gestion durable, afin de se doter d'une philosophie d'intervention. La société d'État a également conçu un plan d'action pluriannuel qui intègre la vision, les principes et les stratégies dans un programme de travail pratique.

La CCN évalue activement l'incidence de ses activités sur l'environnement, effectue des évaluations environnementales de tous les projets et de toutes les transactions, et réalise l'Évaluation environnementale stratégique de tous ses plans d'utilisation des terrains. À partir de juin 2006, la CCN sera assujettie à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Elle se penche sur ses nouvelles obligations en matière de présentation de rapports et examine ses processus à cet égard afin d'assurer le respect des exigences.

Le Programme de gestion des sites contaminés a été instauré en 1999. Ces emplacements sont catégorisés selon le Système national de classification du Conseil canadien des ministres de l'environnement. Sur les terrains de la CCN, un processus d'évaluation environnementale par étapes sert à trier les sites contaminés selon le type de contaminant et les sources. Le Programme s'occupe aussi de la gestion des réservoirs de combustible qui se trouvent sur les terrains de la CCN, y compris sur les propriétés qu'elle loue. De surcroît, la société d'État œuvre à protéger les zones naturelles, les écosystèmes, les espèces végétales et animales et la qualité de l'eau de ses terrains par des enquêtes, des études, des activités de surveillance et des interventions.

Le Défi Transport national est un concours amical entre les régions du pays pour inciter les gens de la banlieue à trouver un moyen moins polluant de se rendre au travail. En 2004, la CCN a été reconnue comme le meilleur organisme participant de la région de la capitale du Canada (catégorie des organismes de 501 à 1 000 employés).

RAPPORT DE GESTION

aller de l'avant

L'année a été marquée par de réelles améliorations : la CCN a ajouté à son actif d'importantes réalisations au chapitre de l'édification à long terme d'une capitale pour les Canadiens. Des objectifs ont été atteints, des progrès ont été accomplis et des orientations fermes ont été établies pour l'avenir.

AVERTISSEMENT

Les commentaires et l'analyse de la direction en date du 31 mars 2005 devraient être lus conjointement avec les états financiers vérifiés et les notes connexes inclus dans le présent rapport annuel.

Les déclarations concernant l'avenir reposent sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Bien que la direction les juge raisonnables, ces déclarations sont, en soi, assujetties à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats réels de la CCN peuvent être sensiblement différents de ceux que de telles déclarations expriment ou suggèrent.

VUE D'ENSEMBLE DE 2004-2005

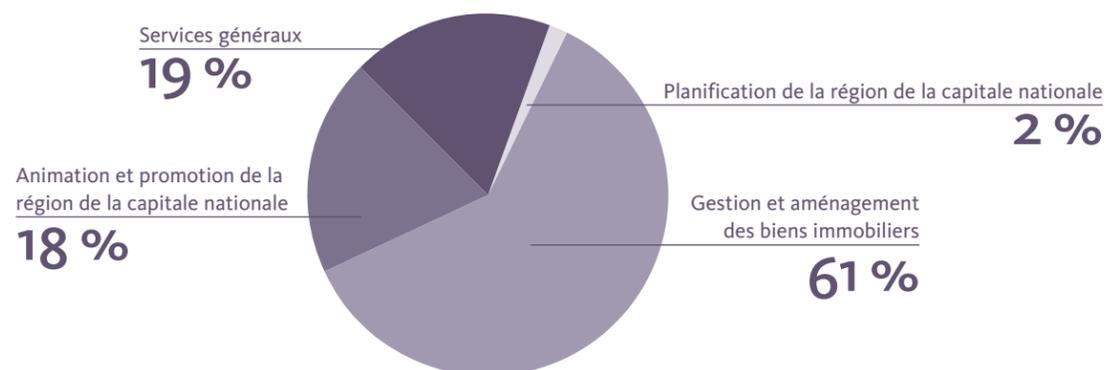
Pour la CCN, l'exercice 2004-2005 a été marqué par des résultats concrets. En général, les objectifs globaux et les cibles de rendement ont été atteints ou d'importants progrès ont été accomplis à ce chapitre. Des orientations claires ont été fixées dans le domaine de la régie et de la gestion tandis que la CCN continue de renforcer ses pratiques en créant un comité des nominations, responsable du renouvellement de la Commission, et en instaurant le poste de chef des opérations, chargé de mettre au point et de gérer les aspects opérationnels de ses activités. Les programmes et les activités de la CCN ont eu du succès et ont attiré de grandes foules. En outre, des éléments clés du cadre de planification sont, pour l'essentiel, terminés, y compris la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau* et le Plan de secteur du cœur de la capitale, dont l'approbation est prévue pour le début de 2005-2006. Par ailleurs, malgré les enjeux de financement, la CCN a entretenu les résidences officielles, en achevant des projets urgents axés sur la santé et la sécurité et en réalisant d'autres travaux prioritaires. Elle est également parvenue à respecter des normes rigoureuses d'entretien et de remise en état pour les biens fédéraux dont la gestion lui a été confiée.

Le financement global a diminué au cours de 2004-2005 en raison surtout des crédits parlementaires reçus par la CCN en 2003-2004 pour l'acquisition de terrains industriels. Les charges d'exploitation ont continué de monter en flèche, et les manques à gagner ont été activement gérés par l'établissement de nouvelles priorités. La CCN a continué de tabler sur la vente de terrains pour l'aider à financer son programme d'immobilisations.

NOS ACTIVITÉS

La CCN s'occupe de planifier et d'édifier, pour les Canadiens, une capitale qui soit belle, vivante et riche de symboles, ainsi que de réaliser des programmes à cet effet. Elle s'efforce de faire de la capitale une source de fierté et d'unité pour tout le pays. Pour réaliser son mandat, la CCN fixe des objectifs et définit des stratégies à l'égard de ses quatre secteurs, pour lesquels sont indiquées ci-dessous les proportions des dépenses de la CCN.

PROPORTION DES DÉPENSES DE LA CCN PAR SECTEUR pour 2004-2005



PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT

Voici un certain nombre d'indicateurs de rendement clés qui sont essentiels à la réalisation du mandat de la CCN et à la création de valeur pour les Canadiens :

Compréhension de la société canadienne Pour garantir que la capitale reflète l'évolution du Canada, la CCN doit constamment examiner et renouveler sa programmation. La recherche et l'étude du milieu opérationnel sont essentielles au repérage des tendances et des changements de l'opinion publique canadienne. Les recherches portent notamment sur des influences du milieu, comme la dépendance accrue du Canada envers l'immigration pour sa croissance démographique, le vieillissement de la population, les enjeux liés à la forme physique et à l'obésité, ainsi que les pressions exercées par la croissance urbaine rapide sur l'infrastructure et sur les transports urbains. Sur ses sites et lors de ses activités et manifestations publiques, la CCN évalue son rendement en suivant de près la participation et le degré de satisfaction. En outre, elle étudie ce que les Canadiens pensent de la capitale comme source de fierté et de sens à l'échelle nationale, ainsi que des programmes de la CCN comme moyens d'enrichir leur expérience de la capitale.

Intendance des immobilisations Afin de réaliser son mandat, la CCN doit trouver le juste milieu entre l'utilisation des terrains et des édifices et le besoin de préserver ces biens pour les générations futures. Il lui incombe aussi de tenir compte de l'élargissement de ses responsabilités environnementales. La CCN doit mettre en place des plans solides et flexibles à la fois pour s'attaquer aux nouvelles menaces à la santé publique. Le rendement est évalué à l'aide des taux de satisfaction des utilisateurs, des sondages de l'opinion publique, des normes de qualité de l'entretien et de l'évaluation périodique de la planification foncière à long terme.

Soutien du public Pour susciter l'appui de la population à la longue tâche d'édifier la capitale, la CCN doit voir à recueillir les commentaires des gens et à les intégrer dans ses processus de prise de décisions. Il lui faut aussi veiller à ce que les résultats et les avantages de ses travaux soient largement divulgués et compris. Un juste milieu doit être trouvé entre les perspectives nationales et les préoccupations locales. La transparence et un solide processus de consultation permettent une interaction claire et opportune avec le public. De surcroît, la transparence favorise les bonnes relations avec les autorités locales et les résidents. La connaissance et l'appréciation des réalisations et des efforts accomplis par la CCN pour la capitale au nom de tous les Canadiens sont nécessaires afin de garantir l'appui constant aux programmes et de faciliter leur mise en œuvre. Pour l'aider à atteindre cet objectif, la CCN organise, en présence de la Commission, une assemblée générale annuelle et une rencontre avec des groupes d'intérêts spéciaux. Parmi les indicateurs de rendement, mentionnons le nombre de consultations publiques organisées, les commentaires des gens sur le rôle et le processus de consultation de la CCN, et le degré de sensibilisation de la population à ses activités.

Partenariats solides Étant donné que la tâche de planifier et d'édifier la capitale comporte de multiples facettes, elle requiert une collaboration étroite avec d'autres organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux, les administrations municipales, des groupes communautaires, le secteur privé et des groupes d'intérêts spéciaux. De même, la CCN peut offrir aux Canadiens une valeur optimale grâce aux diverses manières dont ses partenaires collaborent avec elle, entre autres par les commandes, la transmission d'un savoir-faire, les initiatives conjointes mutuellement avantageuses et la contribution à un volet de la programmation. (Voir la liste des partenaires et des commanditaires à l'annexe II.) La CCN compte énormément sur ses partenariats pour la réalisation d'un certain nombre de ses activités. Afin de favoriser l'épanouissement de ces associations, elle crée ou soutient plusieurs mécanismes, dont le Comité tripartite de planification de la capitale nationale, des rencontres avec des partenaires fédéraux, le Forum de liaison en planification fédérale dans la région de la capitale nationale et les Amis du parc de la Gatineau. Dans ce domaine, le rendement est mesuré annuellement par le nombre et la valeur des contributions reçues des partenaires.

Financement durable La CCN doit constamment relever le défi de sauvegarder et de préserver son vaste ensemble d'immobilisations à un niveau convenable, tout en proposant des programmes riches de sens aux Canadiens. Pour y parvenir, il lui faut sans cesse s'efforcer d'être plus efficace dans toutes ses activités, en particulier dans le secteur de la gestion des biens, qui absorbe de nombreuses ressources. En même temps, elle doit repérer de nouvelles sources de financement permanent pour effectuer des travaux urgents d'entretien, de remise en état et de réparation liés à la santé et à la sécurité. Le rendement dans ce domaine est évalué en fonction des réalisations de la CCN dans tous les secteurs d'activité; cela comprend son aptitude à réaliser son mandat avec des ressources limitées.

CAPACITÉ DE PRODUIRE DES RÉSULTATS

La CCN doit planifier et gérer adéquatement ses ressources humaines et financières pour pouvoir relever les défis et réaliser efficacement son mandat. La présente section traite des principaux problèmes de la CCN en matière de ressources et des mesures prises pour les régler.

MODÈLE DE FINANCEMENT

Pour financer ses besoins opérationnels, la CCN compte sur des crédits parlementaires et des recettes dans une proportion d'environ 2 pour 1. Les recettes proviennent surtout des activités d'octroi de servitudes et de location touchant son portefeuille immobilier ainsi que d'autres produits et recouvrements associés à l'utilisation publique de ses propriétés et de ses installations.

La remise en état et l'aménagement des biens immobiliers sont financés par des crédits en immobilisations et par le produit de l'aliénation de propriétés excédentaires. Ces sommes servent à acquérir des propriétés d'importance nationale et à compléter le financement public en vue d'un réinvestissement dans les immobilisations de la CCN.

ENJEUX DE FINANCEMENT

Pour la réalisation de son mandat, le plus important défi que la CCN doive relever consiste à surmonter les manques à gagner périodiques. Sans tenir compte de la fluctuation du gain découlant de la vente de biens excédentaires, on prévoit que les produits d'exploitation stagneront, avec des augmentations minimales résultant de revenus locatifs légèrement supérieurs et d'une hausse des crédits parlementaires visant à compenser la croissance des salaires et des avantages sociaux. Même la légère augmentation des crédits a été annulée en partie par l'exercice de réduction des dépenses qui a été réalisé à l'échelle du gouvernement en vue d'une réaffectation des ressources à des priorités fédérales plus importantes. Cependant, au chapitre des dépenses, les coûts montent en flèche pour les locaux, les services publics et l'entretien des propriétés et des terrains. Voici quelques-unes des difficultés à surmonter :

Résidences officielles Afin qu'elle puisse s'acquitter de sa responsabilité quant aux travaux de réfection et d'entretien des six résidences officielles, la CCN reçoit périodiquement une enveloppe financière approuvée séparément. Ces résidences sont toutes des édifices du patrimoine et comptent parmi les fleurons les plus anciens de l'architecture canadienne. Après 2005-2006, il ne restera plus d'argent pour remettre ces résidences en état et les entretenir, et un important déficit annuel sera enregistré en fonctionnement. La CCN demande au gouvernement d'approuver des fonds permanents appropriés pour les dépenses en immobilisations et d'exploitation; ces fonds permettront d'effectuer une planification à long terme des immobilisations et la gestion de leur cycle de vie. Tant que ce financement ne sera pas obtenu, la CCN doit se concentrer sur le règlement des problèmes urgents de santé et de sécurité et sur l'exécution des travaux prioritaires.

Locaux Pour son siège social, la CCN est liée par un bail à long terme qui expirera en 2019 et qui est assorti d'augmentations du loyer de base tous les cinq ans, à quoi s'ajoute le fardeau de l'augmentation des coûts des services publics et d'entretien. Les plus récentes hausses, dont le financement était auparavant centralisé, ont fait grimper de quelque 880 000 dollars les dépenses annuelles consacrées aux locaux. La CCN a limité l'incidence de l'escalade du coût de ses locaux par l'optimisation

de l'aménagement des bureaux et par le recours à une entente antérieure de sous-location à bail. En l'absence d'un financement public pour compenser l'inflation et les augmentations périodiques de loyer, ces hausses doivent être épongées à même les ressources existantes.

Entretien des terrains et des propriétés La CCN entretient un vaste portefeuille de terrains et de propriétés, ce qui exerce une forte pression sur les coûts. Commercialisée au milieu des années 1990, cette activité est maintenant surtout réalisée par le truchement de marchés pluriannuels d'entretien et de gestion immobilière. Par conséquent, la CCN ne reçoit plus de financement public supplémentaire pour compenser les augmentations associées au volet salarial de ces coûts. Les marchés ont une valeur globale d'environ 14,6 millions de dollars et, en général, ne comportent pas de clause d'indexation pour tenir compte de l'inflation. On prévoit une augmentation importante des coûts au cours des deux prochaines années, lors du renouvellement d'un grand nombre de ces marchés. Pour gérer ces pressions exercées sur les coûts, la CCN ajuste les normes d'entretien dans les secteurs où cette mesure aura une faible incidence (surtout à l'extérieur du cœur de la capitale), réduit les services non essentiels et élabore des stratégies pour améliorer le rendement du portefeuille locatif. En matière de prestation de services, on étudie diverses solutions afin d'encourager une concurrence accrue lors du prochain cycle d'appels d'offres.

Remise en état des biens Le financement public du programme régulier d'immobilisations de la CCN accuse un manque à gagner annuel d'environ 6 millions de dollars. Celui-ci continue d'être compensé par le produit de la vente de propriétés excédentaires. Cependant, le nombre de propriétés de ce genre est limité. La CCN devra trouver des solutions visant à régler le manque à gagner au titre du financement en immobilisations.

Environnement Les obligations en matière de nettoyage environnemental sont importantes (24,8 millions de dollars en 2004-2005, 41 millions en 2003-2004). Tandis que l'évaluation des travaux à réaliser sur les sites contaminés se poursuit, il faudra élaborer une planification à long terme des tâches à effectuer en fonction des priorités du programme, et on prévoit que les coûts augmenteront.

RESSOURCES HUMAINES

Comme la société d'État œuvre dans divers secteurs, elle a besoin d'un éventail de compétences spécialisées et de l'appui de ses employés pour réaliser son mandat avec succès. À ce titre, la CCN investit dans le perfectionnement de son effectif pour garantir qu'il possède les connaissances et les compétences requises. En 2004-2005, 32 heures par employé, ou 2 p. 100 des dépenses salariales, ont été consacrées en moyenne aux activités de formation. La CCN a, par ailleurs, pris des mesures pour assurer la continuité à ses échelons supérieurs, compte tenu de départs à la retraite imminents. En 1999, la CCN a élaboré un Programme de gestion de la relève. Depuis le lancement de cette initiative jusqu'à la fin de 2004-2005, sept participants ont obtenu des postes de la haute direction ou ont gravi des échelons de cette catégorie, tandis que d'autres ont poursuivi leur perfectionnement. La CCN croit qu'elle dispose des programmes qui garantiront la présence des ressources humaines qui seront nécessaires à sa réussite future.

2005-2006 ET AU-DELÀ

Pour ce qui est des orientations futures, la CCN continuera d'élaborer les plans et les stratégies qui sauront la guider avec confiance dans tous les aspects de ses activités. À la lumière des pressions actuelles en matière de financement, la CCN va passer en revue ses programmes et établir ses priorités de sorte qu'elle pourra remplir son mandat efficacement. De plus, elle devra chercher des moyens d'améliorer encore son efficacité et de maximiser le rendement du capital investi.

Au chapitre de la planification, grâce à la récente mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau*, cet espace vert sera entretenu pour le plus grand plaisir de tous les Canadiens, tandis que la conservation des éléments naturels sera intensifiée. Par ailleurs, on a poursuivi les travaux de rédaction définitive du Plan de secteur du cœur

de la capitale et l'élaboration du Plan directeur des terrains urbains, qui, en fin de compte, orienteront l'avenir du secteur central de la région. La CCN a l'intention de mettre la dernière main à sa stratégie de programmation publique et de concevoir, pour le Bal de Neige, un plan stratégique qui guidera l'évolution du festival au cours des dix prochaines années. De surcroît, prenant appui sur sa Vision pour la programmation et les activités publiques du cœur de la capitale, elle investira dans une série de nouvelles initiatives d'animation pour raviver ce secteur de la RCC. La CCN entretiendra la « capitale verte » en continuant d'injecter des fonds dans le réseau de sentiers récréatifs, dans la patinoire du canal Rideau et dans le parc de la Gatineau, et elle invitera tous les Canadiens à venir découvrir la RCC.

Enfin, la CCN se lancera dans les prochaines étapes du projet de revitalisation des plaines LeBreton. Maintenant que le Musée canadien de la guerre attire des touristes dans le secteur et que les travaux d'aménagement résidentiel et commercial insuffleront bientôt une nouvelle vie dans un vieux quartier, la CCN étudiera les possibilités de restaurer la vocation publique des îles de la rivière des Outaouais.

Dans tous les domaines, le succès de la CCN dépendra de communications transparentes et constantes avec la population. À titre de priorité, la société d'État poursuivra ses efforts visant à améliorer le processus de consultation publique et à solidifier l'appui de la population.

RENDEMENT FINANCIER

CRÉDITS PARLEMENTAIRES

En 2004-2005, la CCN a reçu des crédits parlementaires totalisant 101,7 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 12,7 millions par rapport à l'exercice précédent qui totalisait 114,4 millions (voir le tableau 1 et le diagramme 1).

Durant l'exercice, les crédits prévus ont été réduits pour tenir compte de l'annulation du projet de revitalisation de la rue Sparks (0,2 million de dollars en crédits d'exploitation et 31,1 millions en crédits en immobilisations) et de la contribution de la CCN à la réduction de 1 milliard de dollars du budget fédéral (0,5 million en crédits d'exploitation). Par ailleurs, les crédits d'exploitation ont connu une hausse pour compenser les augmentations salariales découlant de la nouvelle convention collective.

La diminution des crédits en immobilisations par rapport à l'exercice précédent totalise 13,2 millions de dollars et résulte du financement spécial reçu en 2003-2004 pour l'acquisition de terrains industriels (31,1 millions), après déduction des remboursements effectués l'an dernier au titre d'un report de fonds et d'un emprunt relatifs aux immobilisations (9,0 millions) et d'un financement plus important du projet des plaines LeBreton en 2004-2005 (8,9 millions).

On prévoit qu'en 2005-2006, les crédits totaux diminueront pour atteindre 88,6 millions de dollars (80,7 millions en 2006-2007), essentiellement à cause des diminutions dans le financement spécial du projet des plaines LeBreton, qui tire à sa fin et passe à l'étape de mise en service.

DIAGRAMME 1 — CRÉDITS PARLEMENTAIRES,
de 2000-2001 à 2006-2007

(en millions de dollars)

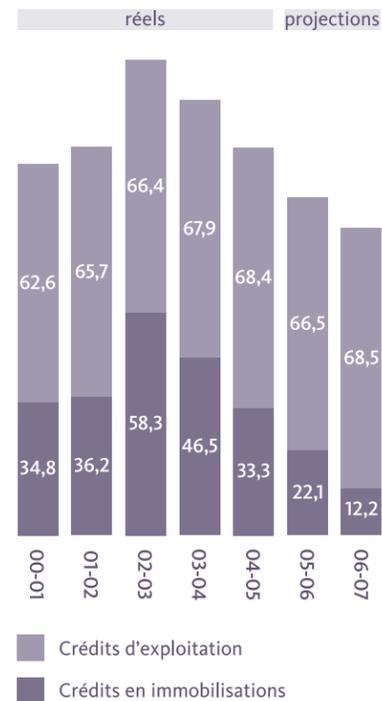


TABLEAU 1 — CRÉDITS PARLEMENTAIRES, de 2003-2004 à 2006-2007

(en milliers de dollars)

	RÉELS			PROJECTIONS	
	2003-2004	2004-2005	Écart	2005-2006	2006-2007
Exploitation	66 533	67 178	645	66 494	68 494
Exploitation — supplémentaires	1 403	1 226	(177)	-	-
Total partiel	67 936	68 404	468	66 494	68 494
Immobilisations	32 268	64 393	32 125	22 063	12 213
Immobilisations — supplémentaires	14 173	(31 130)	(45 303)	-	-
Total partiel	46 441	33 263	(13 178)	22 063	12 213
Total des crédits	114 377	101 667	(12 710)	88 557	80 707

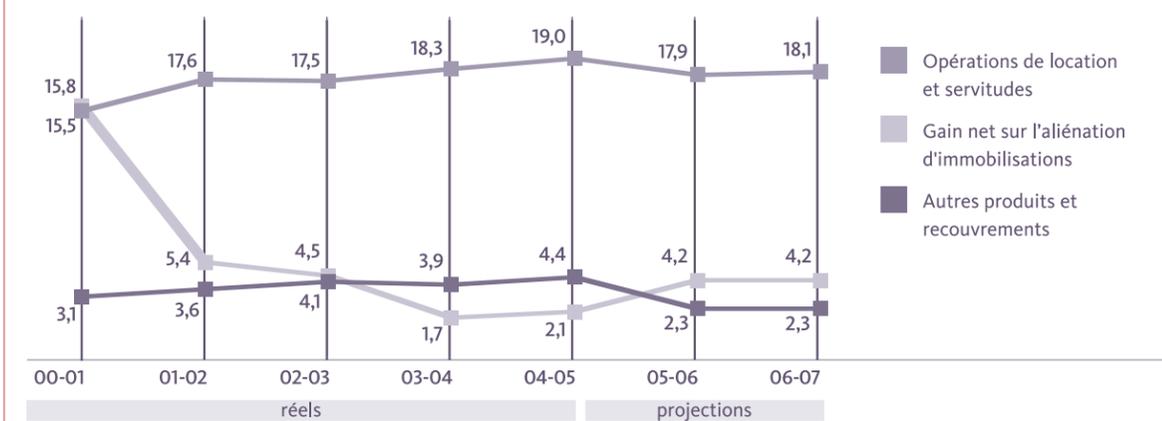
PRODUITS D'EXPLOITATION

Comme l'indique l'état des résultats, la CCN a généré 33,4 millions de dollars en produits d'exploitation en 2004-2005, par rapport à 32,6 millions en 2003-2004. La légère hausse s'explique essentiellement par l'inflation et une plus grande activité au chapitre de l'aliénation de propriétés, qui fait plus que compenser une diminution des revenus d'intérêt causée par une baisse des taux ainsi que le niveau d'investissement élevé dans les immobilisations.

Les opérations de location et les servitudes continuent de représenter la source de produits d'exploitation la plus importante, avec 57 p. 100 du total (56 p. 100 en 2003-2004). Elles sont suivies par les autres produits et recouvrements, avec 13 p. 100 (12 p. 100 au cours de l'exercice précédent) (voir le diagramme 2). On s'attend à ce que toutes les sources de produits d'exploitation demeurent relativement stables durant les années à venir (sauf le gain sur l'aliénation d'immobilisations).

DIAGRAMME 2 — PRINCIPALES SOURCES DES PRODUITS D'EXPLOITATION,
de 2000-2001 à 2006-2007

(en millions de dollars)



La CCN a poursuivi ses efforts visant à maintenir les revenus des commandites à un niveau élevé, à promouvoir l'augmentation des contributions provenant des partenariats et à susciter un plus grand soutien de ses activités par les bénévoles. Par conséquent, le montant des commandites en espèces est demeuré relativement stable pour l'ensemble des programmes de la CCN (1,2 million de dollars), malgré la conjoncture défavorable.

Dans leur ensemble, les crédits d'exploitation et les produits d'exploitation sont demeurés relativement stables au cours des dernières années (voir le diagramme 3). Ceci représente un défi pour la CCN, puisqu'elle vise à maintenir des produits et des services de grande qualité, alors qu'elle fait face à de constantes pressions inflationnistes. Les sources actuelles de produits d'exploitation n'offrent qu'un potentiel de croissance limité, du fait de la nature des activités ainsi que de l'incertitude et de la compétitivité du marché des commandites. La CCN continue ses interventions visant à améliorer l'efficacité de ses opérations et à concevoir de nouvelles sources de revenus.

On s'attend à ce qu'au cours des années à venir, les produits d'exploitation réels dépassent légèrement les prévisions, grâce à la production de recettes supplémentaires provenant de nouveaux baux, de nouvelles ententes et de la vente d'articles.

CHARGES D'EXPLOITATION

Comme l'état des résultats l'indique, et la note 10 des états financiers le montre plus en détail par poste principal, les charges d'exploitation totales de la CCN ont augmenté de 7 p. 100 en 2004-2005, pour se chiffrer à 124,3 millions de dollars, par rapport à 116,4 millions lors du précédent exercice. Des hausses ont été relevées au chapitre des frais touchant le personnel (1,3 million) en rapport avec la nouvelle convention collective, des contributions versées à la Ville de Gatineau pour la revitalisation des boulevards Saint-Laurent et Maisonneuve (1,6 million), et de l'amortissement et de la perte de valeur de biens immobiliers (4,9 millions).

Les biens et services, qui se chiffrent à 51,1 millions de dollars, continuent de représenter la charge la plus importante (50,5 millions en 2003-2004). Viennent ensuite les salaires et les avantages sociaux des employés, à 37,2 millions (35,9 millions en 2003-2004), l'amortissement et la perte de valeur de biens immobiliers, à 22,7 millions (17,8 millions en 2003-2004), les paiements tenant lieu d'impôt foncier, à 10,5 millions (11,0 millions en 2003-2004), et les contributions, à 2,8 millions (1,2 million en 2003-2004) (voir le diagramme 4).

Au cours des années à venir, la CCN subira des pressions accrues au chapitre des charges pour la location de ses locaux et pour le renouvellement imminent des contrats d'entretien des propriétés.

DIAGRAMME 4 — VENTILATION DES CHARGES PAR POSTE PRINCIPAL en 2004-2005

(Données pour 2003-2004 entre parenthèses)

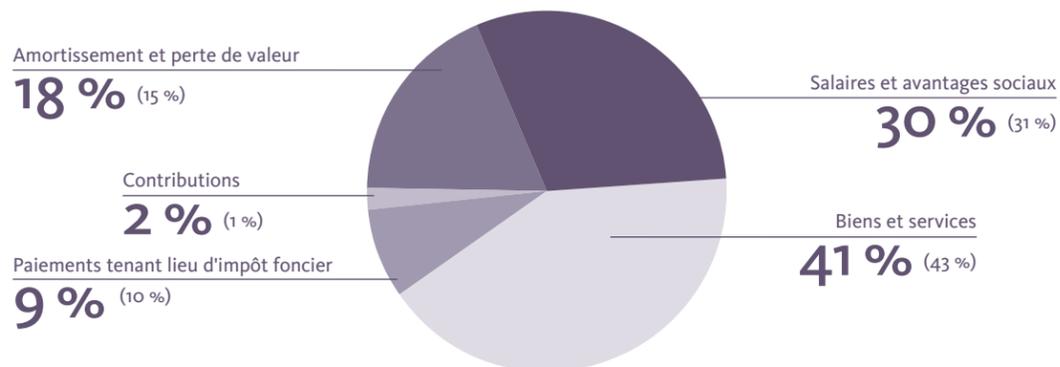
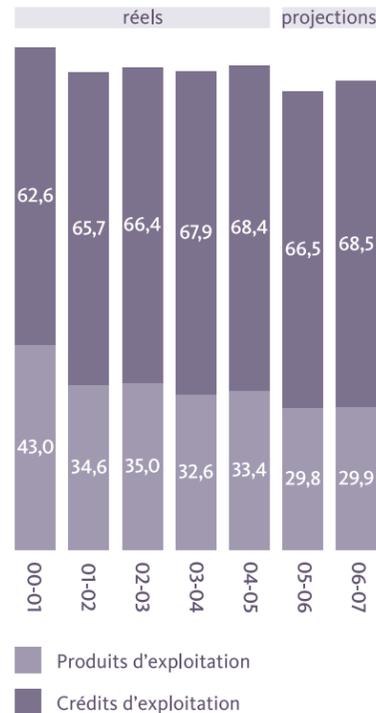


DIAGRAMME 3 — FINANCEMENT D'EXPLOITATION TOTAL, de 2000-2001 à 2006-2007

(en millions de dollars)



DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

En 2004-2005, la CCN a consacré 35,4 millions de dollars à l'acquisition et à l'amélioration des immobilisations (64,0 millions en 2003-2004, dont 34,1 millions pour l'acquisition de terrains industriels). Parmi les projets importants, signalons le réaménagement des plaines LeBreton (24,7 millions; 25,8 millions en 2003-2004) et la remise en état des résidences officielles (0,6 million; 5,4 millions au cours de l'exercice précédent).

L'initiative concernant les plaines LeBreton se poursuivra au cours des deux prochains exercices. À ce titre, on prévoit des dépenses en immobilisations de 21,1 millions en 2005-2006, somme qui inclut le solde non dépensé à la fin de 2004-2005 (15,9 millions), et de 4,4 millions en 2006-2007, soit un coût total de 99,0 millions approuvé pour le projet.

Une somme de 7,4 millions de dollars a été virée du Fonds d'acquisition et d'aliénation pour aider à financer l'acquisition et l'amélioration d'immobilisations en 2004-2005. Elle se compare au virement de 14,0 millions effectué en 2003-2004, lorsque les crédits permanents d'immobilisations de la CCN (13,4 millions) ont été réduits à cause de remboursements effectués au titre d'un report de fonds et d'un emprunt relatifs aux immobilisations (9,0 millions).

ANALYSE BUDGÉTAIRE

Le tableau 2 à la page suivante compare les prévisions d'exploitation figurant dans le Plan d'entreprise de 2004-2005 à 2008-2009 avec les résultats réels de 2004-2005 et met en lumière les écarts. Une comparaison semblable est fournie pour 2003-2004, en fonction du Plan d'entreprise de 2003-2004 à 2007-2008. Enfin, le tableau présente les prévisions d'exploitation pour 2005-2006 selon le Plan d'entreprise de 2005-2006 à 2009-2010.

La CCN a dépassé de 4,5 millions de dollars son objectif concernant les produits, en raison de recettes supérieures aux prévisions budgétaires au titre des activités de location et des servitudes (soit les baux nouveaux et renouvelés) et en raison de revenus d'intérêt plus élevés du fait des retards dans les projets d'immobilisations, principalement le réaménagement des plaines LeBreton. Parmi les autres facteurs ayant contribué à l'écart favorable, mentionnons les revenus tirés de l'expansion de la distribution, à travers le pays, des produits de la fête du Canada (1,0 million) et les contributions de partenaires (1,3 million), dont les montants n'avaient pas été budgétés au titre des autres produits et recouvrements. Cependant, ces résultats positifs ont été annulés en partie, parce que le gain net budgétisé au titre de l'aliénation d'immobilisations n'a pas été atteint à cause de la conclusion d'un moins grand nombre de ventes que prévu.

Les charges d'exploitation réelles ont dépassé les prévisions budgétaires de 4,9 millions de dollars parce que des dépenses initialement prévues en immobilisations ont été imputées à l'exploitation pour des programmes et des activités (4,9 millions). Dans le cadre du processus budgétaire relatif au Programme pluriannuel des immobilisations (PPI), toutes les dépenses du programme sont prévues au budget en immobilisations. En pratique, le traitement comptable est fonction de la nature des travaux entrepris et n'est déterminé qu'au moment de l'engagement des fonds. Parmi les autres augmentations, signalons des frais de personnel et des avantages sociaux d'un montant supérieur aux prévisions budgétaires (1,7 million), ainsi que des dépenses non prévues à l'appui des activités de marchandisage (0,8 million) et de programmes financés par des partenaires (1,3 million) pour l'animation et la promotion de la RCC. Ces hausses ont été compensées en partie par le versement de sommes inférieures aux prévisions au titre des paiements tenant lieu d'impôt foncier (3,5 millions) dans le secteur de la gestion et de l'aménagement des biens immobiliers, résultant des paiements directs effectués par les locataires de propriétés de la CCN, de l'aliénation de propriétés excédentaires et des révisions d'évaluation effectuées au cours des dernières années.

Par ailleurs, des crédits parlementaires supplémentaires de 1,2 million de dollars ont été reçus pour financer l'augmentation des salaires et des avantages sociaux, déduction faite de la contribution de la CCN à la réduction de 1 milliard du budget fédéral (0,5 million) et de l'annulation du projet de revitalisation de la rue Sparks (0,2 million).

TABLEAU 2 — ÉTAT DES RÉSULTATS, de 2003-2004 à 2005-2006

(en milliers de dollars)

	2005-2006	2004-2005			2003-2004		
	Budget	Budget	Réel	Écart	Budget	Réel	Écart
Produits							
Opérations de location et servitudes	17 931	17 826	18 959	1 133	16 773	18 311	1 538
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	4 200	4 200	2 092	(2 108)	4 200	1 661	(2 539)
Intérêts	1 200	1 088	2 685	1 597	2 017	3 660	1 643
Commanditaires							
Commandites monétaires	1 091	1 321	1 197	(124)	1 321	1 225	(96)
Commandites en biens et services	500	500	1 012	512	500	878	378
Sous-location du siège social	1 536	1 308	1 474	166	1 308	1 384	76
Frais d'accès aux usagers	1 090	1 000	1 602	602	250	1 561	1 311
Autres produits et recouvrements	2 286	1 671	4 408	2 737	1 499	3 900	2 401
	<u>29 834</u>	<u>28 914</u>	<u>33 429</u>	<u>4 515</u>	<u>27 868</u>	<u>32 580</u>	<u>4 712</u>
Charges d'exploitation							
Animation et promotion de la région de la capitale nationale	18 356	18 208	22 700	(4 492)	17 794	20 361	(2 567)
Planification de la région de la capitale nationale	2 349	2 130	1 974	156	1 852	1 887	(35)
Gestion et aménagement des biens immobiliers	73 004	73 042	75 684	(2 642)	67 580	70 260	(2 680)
Services généraux	27 092	26 087	23 972	2 115	24 659	23 909	750
	<u>120 801</u>	<u>119 467</u>	<u>124 330</u>	<u>(4 863)</u>	<u>111 885</u>	<u>116 417</u>	<u>(4 532)</u>
Coût d'exploitation avant crédits parlementaires	(90 967)	(90 553)	(90 901)	(348)	(84 017)	(83 837)	180
Crédits parlementaires	66 494	67 178	68 404	1 226	66 533	67 936	1 403
Perte nette	<u>(24 473)</u>	<u>(23 375)</u>	<u>(22 497)</u>	<u>878</u>	<u>(17 484)</u>	<u>(15 901)</u>	<u>1 583</u>



RÉCAPITULATION DE L'ANNÉE

dans la bonne direction

La CCN a pour mission de façonner la région de la capitale du Canada pour en faire un symbole national de ce que les Canadiens ont à offrir. Au cours du dernier exercice, elle a amélioré des processus fondamentaux, achevé de nouveaux plans et renouvelé sa programmation. Elle est prête à se lancer résolument en avant.

secteur I

ANIMATION ET PROMOTION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

objectifs :

1. Susciter la fierté des Canadiens, contribuer à faire connaître et comprendre la capitale du Canada et sa région, et engager la participation aux activités qui s'y déroulent.
2. Accroître le niveau de sensibilisation et d'appui à la CCN dans la capitale du Canada.

La CCN a continué à faire participer le public en réalisant de nouvelles initiatives dynamiques de programmation et de communication.

interprétation}

STRATÉGIE : Accroître l'importance de la capitale pour les Canadiens au moyen de programmes d'interprétation efficaces qui communiquent la valeur des principaux biens de la capitale.

SUR LA COLLINE DU PARLEMENT

Pour la plupart des Canadiens, la colline du Parlement représente un temps fort de leur visite de la capitale. La CCN est responsable de tous les programmes proposés sur les terrains de la colline, y compris les services aux visiteurs et les services d'information. Sur le lieu symbolique le plus important du Canada, elle a pour but de diffuser de nouveaux renseignements, de créer des impressions et de susciter un regain de fierté identitaire. Le spectacle son et lumière constitue l'un des principaux outils d'interprétation employés. L'été dernier, jusqu'à 500 spectateurs par soir se sont réunis sur la colline pour faire un voyage symbolique à travers le Canada. Plus de 2,8 millions de visiteurs ont vu le spectacle depuis son lancement en 1984. En 2004, le son et lumière a attiré 158 000 personnes, soit une augmentation de 20 p. 100 de l'assistance par rapport à l'année précédente et une hausse de 42 p. 100 chez les francophones. Plus de 85 p. 100 des spectateurs venaient de l'extérieur de la région. La CCN a renouvelé le spectacle tous les cinq ans au cours de ses 20 années d'existence. La conception d'une nouvelle grande production pour 2005 se déroule bien.

MONUMENTS COMMÉMORATIFS

Les monuments commémoratifs qui soulignent et font connaître les valeurs et l'expérience collective d'un pays constituent des outils essentiels pour la création d'une capitale riche sur le plan symbolique. À titre de gestionnaire des terrains fédéraux de la région, la CCN est responsable du choix de l'emplacement de ces ouvrages. Pour s'acquitter consciencieusement de cette tâche au cours des 20 prochaines années, elle a examiné son programme relatif aux monuments commémoratifs, consulté des partenaires et des intervenants, et rédigé un nouveau plan stratégique. Durant l'exercice, la CCN a collaboré avec le ministère de la Défense nationale au dévoilement d'une plaque soulignant le centenaire du Génie militaire canadien, à l'emplacement des fondations du premier pont des Sapeurs (près de la rue Wellington, à la hauteur du canal Rideau). Un monument en forme de croix celtique a été dévoilé aux écluses d'Ottawa du canal Rideau pour rendre hommage aux ouvriers qui ont construit le canal. Par ailleurs, un concours national a été organisé en vue de choisir une équipe de conception pour le futur monument aux personnes valeureuses.

PAYSAGE URBAIN

Pendant de nombreuses années à venir, les visiteurs de la capitale s'arrêteront pour étudier des images et des renseignements présentés sur des panneaux à fort impact visuel qui sont installés à la grandeur du centre-ville. La première étape du projet consacré aux paysages urbains a pris fin il y a quelques années avec l'installation de 10 panneaux à des endroits stratégiques décrivant l'importance nationale de ces paysages. La deuxième étape, qui est près d'être achevée, se penche sur le caractère et la portée nationale de 15 institutions de la capitale (comme la Cour suprême du Canada). La CCN a collaboré avec les institutions partenaires afin de comprendre et de saisir le sens de chacune d'elles et d'élaborer une approche adéquate en matière d'interprétation. Le contenu définitif de 11 des 15 panneaux ayant été mis au point, on en a commencé la fabrication à la fin de 2004-2005.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Au cours de la période de planification considérée, la CCN offrira des programmes d'interprétation de la capitale qui suscitent la fierté et enrichissent l'expérience vécue par les visiteurs en soulignant l'importance des principaux lieux et symboles nationaux, en maintenant un taux de satisfaction de 85 p. 100 pour les programmes sur la colline du Parlement et 700 000 visites par année pour le programme *Découvrez la colline*.

Au cours de la période de planification considérée, la CCN fera de la capitale un endroit plus représentatif du Canada et des Canadiens en contribuant à la planification et à l'aménagement d'une capitale à caractère symbolique. Ceci en élaborant un plan exhaustif sur les commémorations dans la capitale et au cœur de la capitale et en achevant la planification de la représentation provinciale et territoriale au long du boulevard de la Confédération.

RÉALISATIONS

Des progrès ont été accomplis vers la réalisation de cet objectif à long terme. Le but fixé pour le programme *Découvrez la colline* a été dépassé, le nombre de contacts avec les visiteurs ayant atteint 730 000. Le taux de satisfaction à l'égard des programmes de la CCN est mesuré périodiquement. Bien que ce taux n'ait pas été évalué au cours de l'exercice, les commentaires font état d'un taux d'approbation élevé.

Des progrès ont été accomplis vers la réalisation de cet objectif à long terme. Des consultations publiques ont été organisées au sujet de la *Vision pour la programmation et les activités publiques du cœur de la capitale*. L'ébauche du plan stratégique relatif aux monuments commémoratifs de la capitale a été terminée. En 2004-2005, le programme de bannières commémoratives du boulevard de la Confédération a célébré les provinces et les territoires ainsi que le 400^e anniversaire de l'Acadie.

programmation}

STRATÉGIE : Offrir des événements et des programmes vedettes qui attirent les visiteurs, fassent mieux connaître le Canada aux Canadiens et suscitent chez ces derniers la fierté d'être Canadien.

FÊTE DU CANADA

Le 1^{er} juillet de chaque année, des centaines de milliers de Canadiens affluent dans le cœur de la capitale pour une journée de célébrations nationales collectives. En 2004, la fête du Canada a souligné le 400^e anniversaire de la fondation de l'Acadie. Le soir, la CCN a ravi la foule rassemblée sur la colline du Parlement avec un spectacle produit avec l'appui de Patrimoine canadien et mettant en vedette des personnalités et des artistes du pays. En plus d'organiser le spectacle nocturne, la CCN a dirigé un partenariat de télédiffusion avec la province du Nouveau-Brunswick, Patrimoine canadien, TVA et d'autres associés pour téléviser, à la grandeur du Canada, la production *J'avions 400 ans*, présentée dans le parc Jacques-Cartier et consacrée aux sons et aux images de la vie acadienne. Herménégilde Chiasson, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, figurait parmi les invités spéciaux.

BAL DE NEIGE

Le Bal de Neige est consacré au climat et aux traditions nordiques du pays et donne un aperçu de la vie au Canada l'hiver. On estime qu'en 2005, le festival a attiré 800 000 personnes sur les trois sites officiels de la RCC. Le parc Jacques-Cartier de Gatineau s'est, comme d'habitude, transformé en vaste terrain de jeu hivernal, tandis que le parc de la Confédération d'Ottawa accueillait des sculpteurs sur glace de 11 pays. Le haut lieu du Bal de Neige est l'extraordinaire patinoire du

canal Rideau, où a été aménagée la toute dernière attraction du festival, la Scène nordique. Jusqu'à 4 000 personnes par soir ont assisté à des spectacles de musiciens, de chanteurs et de patineurs artistiques canadiens dans ce splendide théâtre en plein air, qui a vu le jour grâce à la contribution financière du gouvernement de l'Ontario qui a fourni des fonds de lancement. La programmation du Bal de Neige, appuyée par Anciens combattants Canada, a permis de marquer l'anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Environ 120 vétérans distingués ont assisté au dévoilement d'un mur de glace commémoratif en l'honneur de 2005, l'Année de l'ancien combattant. Des célébrations du centenaire de l'Alberta et de la Saskatchewan ont également été au programme.

PAVILLON CANADA-MONDE

Les Canadiens sont de véritables citoyens du monde. La CCN souligne cet aspect de la vie du pays au Pavillon Canada-Monde. Grâce en partie à une campagne de marketing primée, le Pavillon a attiré 125 211 visiteurs en 2004, ce qui constitue une augmentation de 46 p. 100 par rapport à l'année précédente. Parmi les nouvelles expositions inaugurées au cours du dernier exercice, on trouve *Saluons les Canadiens qui contribuent à un monde meilleur* et le concours *Papillon 208*, qui met les jeunes au défi d'exprimer, par les arts, les changements qu'ils souhaitent voir dans le monde.

LUMIÈRES DE NOËL AU CANADA

Depuis maintenant 20 ans, les nuits d'hiver brillent de mille feux dans les capitales fédérale, provinciales et territoriales du Canada. Au cours du dernier exercice, le programme d'illumination a souligné le cinquième anniversaire du Nunavut, le plus récent territoire. Un million de petites ampoules de couleur ont égayé les capitales du pays, dont près d'un tiers dans la RCC, grâce à la CCN et à ses partenaires. Près de 9 000 personnes se sont réunies sur la colline du Parlement pour la cérémonie d'illumination, durant laquelle elles ont pu écouter les cloches de la tour de la Paix, les voix du Choeur d'enfants d'Ottawa et la chanteuse inuite Susan Aglukark.

JEUNESSE

La CCN planifie et édifie la capitale pour les générations actuelles et futures de Canadiens. Les programmes destinés à la jeunesse revêtent une importance spéciale. Aventures de citoyenneté, qui a célébré ses 54 ans en 2004, est le plus vieux programme du genre dans la région. Dès ses débuts, la CCN s'est associée aux clubs Rotary du Canada pour sa réalisation. Des jeunes Canadiens des quatre coins du pays viennent ainsi faire connaissance avec la capitale. Au cours du dernier exercice, le point saillant de la visite a, de nouveau, été la réception sur la colline du Parlement, où les participants ont eu la chance de rencontrer des députés et d'écouter avec plaisir la musique jouée par les Governor General's Foot Guards. Par ailleurs, le site Web du Centre de ressources des enseignants a connu une expansion en 2004 et a été diffusé grâce à la participation de 17 partenaires fédéraux.

De très nombreux bénévoles ont aidé la CCN à offrir ses programmes l'an dernier : **1 273** personnes ont donné près de **18 000** heures de travail. Il est intéressant de souligner que la moitié de ces bénévoles étaient des jeunes, et **18 p. 100** étaient nés à l'extérieur du pays. Le jour de la fête du Canada seulement, **535** bénévoles ont offert leurs services, et le taux de nouveaux bénévoles canadiens était de **35 p. 100**.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Au cours de la période de planification considérée, la CCN réalisera dans la capitale des programmes qui continueront de susciter un sentiment de fierté nationale et de représenter le Canada et les Canadiens en maintenant un taux de satisfaction de 85 p. 100 pour les programmes.

Au cours de la période de planification considérée, la CCN animera la capitale au moyen d'événements et de programmes significatifs qui positionnent efficacement la capitale à l'intérieur du Canada.

RÉALISATIONS

Le taux de satisfaction à l'égard des programmes de la CCN est mesuré périodiquement. En 2004-2005, la Scène nordique, nouveau volet du Bal de Neige, a obtenu l'approbation de 90 p. 100 des participants.

Cet objectif a été atteint par la réalisation, tout au long de l'année, d'une gamme complète de programmes de haute qualité : la fête du Canada, le Bal de Neige, le Pavillon Canada-Monde, Les lumières de Noël au Canada, Les tulipes de l'amitié et les programmes jeunesse dans la capitale. On élabore présentement un plan quinquennal stratégique pour le Bal de Neige.

services d'information et d'orientation}

STRATÉGIE : Apporter une contribution positive à l'expérience vécue par les visiteurs et à l'image de marque de la CCN en fournissant des services de qualité ainsi que des renseignements opportuns et exacts au public.

INFORMATION SUR LA CAPITALE

Situé en face de la colline du Parlement, l'Infocentre de la capitale est un endroit où les visiteurs peuvent obtenir de l'information. Il sert aussi de source d'inspiration avant leur exploration de la RCC. Au rez-de-chaussée, une nouvelle exposition multimédia a fait

la promotion de l'inauguration du Musée canadien de la guerre. L'Infocentre de la capitale et la colline du Parlement ont tous deux été des sites officiels du Festival canadien des tulipes. Des milliers de visiteurs ont pris des photographies de la colline du Parlement depuis l'Infocentre avec, au premier plan, les tulipes de la CCN. Il existe une seconde source d'information,

le Centre de contact de la capitale, qui reçoit des demandes de renseignements par téléphone et par courriel. Moins de contacts ont été effectués au cours du dernier exercice, du fait qu'il y a eu moins de campagnes de marketing faisant la promotion du numéro de téléphone et de l'adresse électronique du Centre de contact.

INDICATEUR DE RENDEMENT

Au cours de la période de planification considérée, la CCN facilitera l'accès à la RCN et une meilleure compréhension de cette dernière en fournissant de multiples sources de renseignements sur la capitale et ses attractions, et les événements et les programmes propres à la CCN. Ceci en attirant 325 000 visiteurs par année à l'Infocentre de la capitale et en réalisant un niveau de satisfaction de 87 p. 100.

RÉALISATIONS

Objectif de participation atteint. Le nombre de visites à l'Infocentre de la capitale a été supérieur à celui qui avait été fixé (329 032 visites, soit une augmentation de 8,5 p. 100). Le degré de satisfaction n'a pas été mesuré au cours de l'exercice, mais les commentaires sont positifs.

visibilité et promotion}

STRATÉGIE : Accroître la visibilité de la CCN en adoptant une démarche plus équilibrée par rapport à la promotion de ses différents produits et inciter les partenaires ainsi que les principaux commanditaires à participer plus activement aux efforts de programmation, de merchandising et de communications intégrés concernant la capitale.

IMAGE DE MARQUE

La CCN a mis la dernière main à sa stratégie de marque et adopté une nouvelle présentation pour la fête du Canada et le Coloris automnal. En outre, elle a utilisé le nouveau logo pour la Scène nordique et la patinoire du canal Rideau, mais elle a retardé son emploi au Bal de Neige dans son ensemble, dans l'attente de l'achèvement du plan stratégique quinquennal du festival. La CCN s'est servie de sa nouvelle image de marque pour des activités, des produits, des affiches publicitaires et des panneaux de signalisation. La CCN a fait l'objet d'une promotion sur 800 000 encarts distribués en Ontario et au Québec par l'Administration du tourisme et des congrès d'Ottawa.

TÉLÉDIFFUSION

Les émissions de télévision constituent de puissants outils de diffusion des messages relatifs à la capitale, à la fois au Canada et à l'étranger. Parmi les réalisations du dernier exercice, est digne de mention la production *J'avions 400 ans*, consacrée à la fondation de l'Acadie et vue par quelque 375 000 téléspectateurs. Avec l'ambassade de France et d'autres partenaires, la CCN a également souligné le quatrième centenaire de l'Acadie en organisant la projection de films français célèbres dans les cours de la promenade Sussex. On estime que 4 000 personnes ont assisté aux séances en plein air, qui se sont déroulées sur neuf jours. Par ailleurs, au cours de l'exercice, la CCN

a renégocié des ententes pluriannuelles avec le Weather Network et YTV, et négocié la diffusion, dans le monde entier, de l'émission *Les trophées de la langue française*, produite dans la RCC.

INDICATEUR DE RENDEMENT

Au cours de la période de planification considérée, la CCN augmentera sa visibilité à l'échelon local en veillant à ce que ses contributions aux événements régionaux soient soulignées davantage et à ce que son image de marque soit mise en évidence sur la signalisation dans la capitale (soit, la visibilité accrue dans neuf programmes de la CCN ou programmes soutenus par la CCN).

RÉALISATIONS

Des progrès ont été accomplis vers la réalisation de cet objectif. Cinq manifestations ont bénéficié d'une visibilité accrue. On a mis la dernière main à la nouvelle stratégie de marque de la CCN et sa mise en œuvre a été amorcée. La promotion de programmes de la CCN, comme la fête du Canada, le Bal de Neige et la patinoire du canal Rideau, a été assurée par l'entremise de plusieurs initiatives de merchandising et partenariats.

Prix remis par l'International Festival and Events Association : **Or** Meilleure émission télévisée (nationale) : **Argent** Meilleure nouvelle commandite : Journée de hockey des Sénateurs d'Ottawa dans la capitale (Bal de Neige) et Courons pour le Canada Hbc (fête du Canada) **Bronze** Meilleure série d'annonces publicitaires : campagne du Pavillon Canada-Monde dans les journaux et Meilleur site Web : « Au pays du vélo » (carte interactive)

relations extérieures}

STRATÉGIE : Sensibiliser les médias locaux et nationaux, les groupes d'intérêt locaux et le public à mieux connaître la CCN et ses réussites, en effectuant des communications et des consultations proactives, qui permettent d'obtenir des commentaires significatifs concernant la planification et les activités.

RELATIONS PUBLIQUES

La CCN travaille sans relâche à mieux sensibiliser les gens et à obtenir d'eux un plus grand appui. En 2004-2005, 12 consultations publiques exhaustives ont été organisées. De surcroît, des consultations ont été tenues en ligne pour de grands projets, comme le réaménagement des plaines LeBreton et l'examen du *Plan directeur du parc de la Gatineau*. La CCN a, une fois de plus, invité la population à son assemblée générale annuelle. Avec 2,8 millions de visites recensées sur les sites Web de la CCN, Internet constitue clairement un outil efficace de communication primaire. Pour la troisième année consécutive, la CCN a rencontré des représentants de groupes d'intérêts locaux (20 groupes en 2004-2005) et a tenu compte des résultats de la réunion dans son processus de planification stratégique annuelle.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Au cours de 2004-2005, la CCN a poursuivi l'élaboration de plans de marketing et de communication pour tous ses grands projets. De nouvelles initiatives pour les médias ont, en outre, été entreprises, y compris la tenue de conférences de presse, l'organisation de séances d'information pour les médias et la diffusion de communiqués de presse. Comme suite aux recommandations de l'examen spécial réalisé par la vérificatrice générale en 2002, la CCN a conçu un plan de relations avec les médias et amorcé l'élaboration d'une politique en la matière.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Au cours de la période de planification considérée, la CCN utilisera différents moyens afin de pouvoir communiquer d'une façon claire et opportune avec le public et de s'assurer ainsi que ses activités suscitent une réaction positive. Ceci en augmentant les cotes de confiance de 4 p. 100 par année parmi les résidents locaux en plus du présent niveau de 63 p. 100.

Au cours de la période de planification considérée, la CCN s'assurera une couverture médiatique étendue et approfondie, grâce à divers outils et tactiques de communication, de relations publiques et de marketing, en augmentant le nombre de centres médiatiques et de visites sur les sites Web de la CCN de 10 p. 100.

Des sondages annuels révéleront une meilleure sensibilisation du public aux activités de la CCN ainsi qu'une meilleure perception de son image, en augmentant la sensibilisation spontanée de 5 p. 100 chaque année (de 36 p. 100 à 61 p. 100).

RÉALISATIONS

Au cours de l'exercice, les sondages ont révélé que le taux d'approbation s'est maintenu à 63 p. 100.

La CCN a œuvré à la réalisation de cet objectif en recourant à une gamme complète de tactiques (7 conférences de presse, 140 appels-conférences pour les médias, 45 communiqués de presse, 12 consultations publiques et 15 exposés du Bureau des conférenciers). L'objectif concernant les nouveaux organismes médiatiques n'a pas été atteint (le niveau actuel a été maintenu), mais celui portant sur les sessions utilisateurs a été dépassé (2,8 millions de sessions, soit un dépassement de 31 p. 100 de l'objectif de 2,1 millions de sessions).

L'objectif n'a pas été atteint, mais des progrès ont été réalisés. Le taux de sensibilisation spontanée à la CCN des résidents de la RCC a été de 39 p. 100 (une augmentation de 3 p. 100 par rapport à 2002). La sensibilisation globale aux activités et aux services de la CCN a été de 51 p. 100 (une augmentation de 7 p. 100).

production de recettes}

STRATÉGIE : Poursuivre des occasions viables de commandite et de marchandisage et en concevoir de nouvelles.

PRODUCTION DE RECETTES

La CCN s'associe à d'autres organismes pour contrôler les coûts de prestation des programmes et garantir, en tout

temps, une programmation de haute qualité. Au cours de l'exercice, elle a recueilli 1,2 million de dollars sous forme de commandites en espèces et 1,1 million de dollars en recettes non

monétaires. Elle a, en outre, renouvelé ses ententes de marchandisage, qui visent maintenant plus de 440 points de vente au détail au Canada.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Au cours de la période de planification considérée, la CCN établira de nouveaux partenariats avec des organismes de marketing et des détaillants et commanditaires nationaux (deux par année).

À la fin de 2004-2005, la CCN aura accru ses recettes de 15 p. 100 (par rapport à 2002-2003), grâce aux commandites, au marchandisage et aux partenariats en marketing.

Au cours de la période de planification considérée, la CCN augmentera de 10 p. 100 le nombre de points de vente qui distribuent sa marchandise, grâce à des accords de vente de gros et des licences.

RÉALISATIONS

Cet objectif a été atteint par le renouvellement de l'entente avec la Compagnie de la Baie d'Hudson (Hbc) et la conclusion d'une nouvelle entente avec Hachette Distribution Services pour la distribution de marchandises à travers le pays.

Cet objectif a été atteint. Les recettes en espèces ont totalisé 2,6 millions de dollars, soit une augmentation de 100 p. 100 par rapport au montant de référence de 2002-2003 (1,3 million). Cette hausse est surtout attribuable à l'entente de marchandisage conclue avec Hbc.

Cet objectif a été dépassé. La CCN a augmenté le nombre de points de vente de 41 p. 100, soit de 314 à 442.

L'Association marketing de Montréal a rendu hommage à Guy Laflamme, vice-président des Communications, du marketing et des relations extérieures, lors du concours Personnalité marketing 2004. Le prix a souligné plusieurs réalisations, dont le rôle joué pour que le gala de remise des prix JUNO ait lieu dans la RCC en 2003, la mise en œuvre d'un nouveau plan de marketing, de communications et de relations extérieures, et la direction de l'élaboration de la nouvelle image de marque de la CCN.

secteur II

PLANIFICATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

objectifs :

1. En collaboration avec d'autres autorités compétentes en matière d'aménagement, planifier l'orientation, l'utilisation et l'aménagement des terrains fédéraux dans la RCN afin que leur évolution soit cohérente avec l'image et le caractère de la capitale, et la qualité de vie qu'elle offre.
2. Coordonner l'aménagement de la capitale et faire en sorte que les utilisations, les plans et la conception des terrains fédéraux de la RCN correspondent à leur importance nationale et tiennent compte du milieu naturel et du patrimoine.

L'exercice a été placé sous le signe de l'avancement, puisque les plans pour le parc de la Gatineau, le secteur du cœur et les terrains urbains progressent vers leur réalisation.

planification}

STRATÉGIE : Faire du *Plan de la capitale du Canada* l'expression ultime de la vision du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'aménagement de la région de la capitale du Canada et le cadre d'exécution des divers plans de soutien et de stratégies de mise en œuvre.

EXAMEN DU PLAN DIRECTEUR DU PARC DE LA GATINEAU

Après près de trois années d'examen, la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau* (1990) a approché de sa fin. Le nouveau plan s'efforce d'établir un juste milieu entre l'utilisation par le public pour son plus grand plaisir et un accent plus marqué sur la conservation des éléments naturels et culturels. Au cours du dernier exercice, quelque 500 personnes ont assisté aux consultations publiques sur le plan, preuve tangible de l'importance accordée au parc de la Gatineau par la population. Le plan a été généralement accepté, mais des groupes d'intérêts se sont dits préoccupés par certaines formes de loisir. Leurs commentaires ont été pris en compte lors de la rédaction définitive de la mise à jour. Le plan révisé orientera la gestion et l'aménagement du parc de la Gatineau pendant les dix prochaines années (2005-2015).

PLAN DE SECTEUR DU CŒUR DE LA CAPITALE

Important volet du Plan directeur des terrains urbains, ce plan a l'année 2025 comme horizon. Il renforce la vision du boulevard de la Confédération comme parcours d'honneur, adresse de grandes institutions canadiennes et lieu de programmation et d'interprétation. Dans les années à venir, le document orientera les décisions relatives à l'utilisation du sol, à la protection du patrimoine, à la programmation, aux transports et au design, y compris les décisions concernant la création de nouvelles scènes et de nouveaux programmes publics, de symboles, d'initiatives d'interprétation, de monuments commémoratifs et d'œuvres d'art public en plein cœur de la RCC.

PLAN DIRECTEUR DES TERRAINS URBAINS

La CCN possède beaucoup de parcs, de routes, de promenades, de sentiers, d'édifices et de ponts dans la partie urbaine de la capitale. Le nouveau Plan directeur des terrains urbains fournira un concept d'utilisation du sol ainsi que les politiques et les stratégies nécessaires à la gestion efficace à long terme des biens susmentionnés. En 2004-2005, la CCN a analysé les possibilités et les enjeux relatifs aux terrains urbains de la capitale et a rédigé l'ébauche d'un survol stratégique.

ÎLES DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

Les voyageurs naviguant sur la rivière des Outaouais ont autrefois pu apprécier une vue sans obstacles de la spectaculaire chute des Chaudières. Aujourd'hui, des édifices industriels bloquent pratiquement cette vue et l'accès du public. La CCN considère comme étant une priorité de planification la restauration de l'utilisation des îles de la rivière des Outaouais par la population pour son plus grand plaisir et est en train d'élaborer un plan stratégique pour le secteur. Plusieurs études sont envisagées, notamment sur la clarification de la propriété, la capacité de l'infrastructure et l'interprétation du patrimoine.

REVITALISATION DE LA RUE SPARKS

La CCN a terminé une étude sur la vocation de la rue Sparks en 2004-2005 et rédigé l'ébauche d'un plan d'action pour la revitalisation de cette voie. L'étude conclut que l'aménagement d'installations à usage mixte ravivera la rue. L'Administration du mail de la rue Sparks en dirigera la mise en œuvre.

INDICATEURS DE RENDEMENT

À la fin de 2006-2007, la CCN aura, en collaboration avec les intervenants concernés, achevé les principaux éléments du Cadre de planification de la CCN, soit :

- au début de 2004-2005, la révision du *Plan directeur du parc de la Gatineau*;
- à la fin de 2006-2007, l'établissement du Plan directeur des terrains urbains.

À la fin de la période de planification considérée, la CCN aura, en collaboration avec les intervenants concernés, avancé la planification du secteur du cœur, soit :

- au début de 2004-2005, l'achèvement du Plan de secteur du cœur de la capitale;
- à la fin de la période de planification considérée, l'achèvement d'un plan stratégique et de mise en œuvre pour les îles, ainsi qu'un concept inclusif sur la revitalisation du mail de la rue Sparks.

RÉALISATIONS

La réalisation de ces objectifs est reportée d'environ un an, pour garantir une étude adéquate et l'obtention des commentaires des intervenants.

Durant l'exercice, des consultations supplémentaires ont été organisées pour obtenir les commentaires du public sur l'ébauche définitive du Plan. On prévoit l'approbation de la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau* et la publication du rapport de consultation publique en 2005.

L'ébauche d'un survol stratégique a été achevée. Le plan de communications et de consultations publiques est en cours d'élaboration.

Des progrès ont été accomplis vers la réalisation de ces sous-objectifs.

Une ébauche du plan a été achevée pour la tenue de discussions avec les partenaires fédéraux et municipaux, de séances d'information pour les médias et de consultations publiques. La Commission devrait approuver le plan définitif en 2005-2006.

Bien que l'élaboration d'un plan pour les îles de la rivière des Outaouais ait été retardée dans l'attente de la confirmation de la participation fédérale, des études sur les questions de propriété et le pont des Chaudières sont en cours. Un plan de mise en œuvre des recommandations de l'étude sur la vocation de la rue Sparks a été achevé. La conception d'un plan exhaustif pour le mail de la rue Sparks a été retardée.

En 2001 à Ottawa, à l'instigation de la CCN, des planificateurs, des politiciens et des universitaires de quelques-unes des grandes capitales de la planète se sont réunis pour échanger des renseignements, susciter des idées et créer des liens favorables à l'épanouissement des villes sièges de gouvernement. En 2004, la CCN a assisté à la quatrième rencontre annuelle, au Brésil. En 2005, la CCN sera l'hôte de la réunion de l'Alliance des capitales dans la RCC.

approbations fédérales de l'utilisation du sol, des transactions immobilières et du design}

STRATÉGIE : Appliquer les lois, les politiques et les plans fédéraux afin de protéger et d'améliorer les milieux bâti et naturel de la RCN, au moyen du processus d'approbation fédéral de l'utilisation des terrains, des transactions immobilières et du design.

POUVOIR CONFÉRÉ PAR LA LOI

Tous les terrains et les édifices fédéraux de la RCC devraient contribuer à faire de celle-ci un lieu riche de sens pour tous les Canadiens. À cette fin, la CCN s'est vu confier un pouvoir en matière de design et la responsabilité d'examiner et d'approuver toutes les propositions de l'administration fédérale visant la modification, la construction ou la démolition de biens fédéraux dans la région. En 2004-2005, 89 demandes relatives à l'utilisation du sol ou à des transactions foncières ont été reçues, tandis qu'une approbation a été accordée ou des dossiers ont été fermés dans 90 cas. En outre, 48 projets majeurs de design ont été examinés et approuvés, dont ceux du nouvel Édifice judiciaire fédéral, du lotissement résidentiel des plaines LeBreton (étape I) et du monument aux personnes valeureuses. Le nombre d'approbations fédérales du design s'est chiffré à 89.

COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Souvent, des vestiges de notre histoire revoient la lumière du jour après avoir été enfouis sous le sol de la capitale. Avant le début de la construction du Musée canadien de la guerre aux plaines LeBreton, des archéologues ont pu découvrir et retirer quelque 100 000 objets qui jettent un nouvel éclairage sur un quartier ouvrier du passé. La collection LeBreton n'est que l'une de celles que la CCN a découvertes et qu'elle entend confier à des responsables qu'il convient.

PAYSAGES CULTURELS

Il est possible de conférer une valeur patrimoniale non seulement à un édifice ou à une propriété, mais aussi à tout un secteur associé à des personnalités, à des événements ou à des idées qui ont marqué l'histoire. Dans la RCC, il existe un exemple d'un tel secteur, le domaine McKay (Rideau Hall, le village de New Edinburgh et l'ancienne zone industrielle à proximité des chutes Rideau). L'an dernier, la CCN a mis la dernière main à une série de lignes directrices qui aideront à définir, à évaluer, à reconnaître et, en fin de compte, à protéger les paysages culturels de la RCC.

INDICATEURS DE RENDEMENT

À la fin de la période de planification considérée, la CCN aura trouvé un endroit convenable pour conserver chacune de ses importantes collections archéologiques à valeur patrimoniale.

À la fin de la période de planification considérée, la CCN aura déterminé les principaux paysages culturels de la RCN et aura mis en œuvre une stratégie pour les gérer.

RÉALISATIONS

On est sur la bonne voie pour réaliser cet objectif à long terme. La collection d'objets préhistoriques du lac Leamy a été transférée au Musée canadien des civilisations. Des négociations avec des organismes fédéraux, provinciaux et municipaux se poursuivent au sujet du transfert d'autres collections.

Objectif partiellement atteint. La Commission a approuvé le document *Définition et évaluation des paysages culturels à valeur patrimoniale sur les terrains de la CCN*, qui servira à intégrer ce concept dans ses pratiques de gestion. Les autres phases de cette étude ont été reportées à une date ultérieure.

planification du transport}

STRATÉGIES : Mettre en place et harmoniser des stratégies et des programmes fédéraux qui auront des répercussions sur le transport urbain, y compris le transport en commun, dans la RCN, tout en veillant à ce que les buts et les objectifs plus généraux du gouvernement fédéral soient atteints.

Participer à des études conjointes avec les partenaires provinciaux et municipaux, afin de régler les problèmes relatifs au transport interprovincial et municipal dans la RCN.

TRANSPORT

Dans la région, la CCN est la seule autorité chargée de la planification qui possède une compétence à la fois en Ontario et au Québec. Elle représente les intérêts fédéraux dans la RCC. Elle est en train d'élaborer une initiative stratégique en matière de transport,

afin de préciser les intérêts fédéraux dans la région et, en particulier, son propre rôle dans la planification du transport. En 2004-2005, la CCN s'est associée à des autorités municipales et provinciales pour répondre aux besoins futurs en matière de transport (plus précisément, le lancement d'une

évaluation environnementale pour l'ajout de deux nouveaux ponts interprovinciaux, une étude sur l'intégration du transport en commun interprovincial dans le secteur du cœur de la RCC et une étude origine-destination destinée à recueillir des données sur les habitudes de déplacement dans la RCC).

INDICATEURS DE RENDEMENT

Au début de 2005-2006, la CCN, en collaboration avec les intervenants concernés et sous réserve de la participation de ses partenaires, effectuera une étude conjointe sur le transport en commun interprovincial dans le cœur de la capitale.

À la fin de 2007-2008, en collaboration avec les intervenants concernés et sous réserve de la participation de ses partenaires, la CCN aura terminé les évaluations environnementales nécessaires et les designs détaillés pour la construction de deux nouveaux ponts, à l'est et à l'ouest de la RCN.

RÉALISATIONS

Les premières phases de ce projet ont été lancées en vue de la réalisation de cet objectif. De concert avec des partenaires provinciaux et municipaux, la CCN a confirmé sa participation à cette étude conjointe et rédigé un projet d'entente de partage des coûts.

Des progrès ont été accomplis vers la réalisation de cet objectif à long terme. De concert avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, la CCN a approuvé la participation conjointe à une évaluation environnementale de futurs ponts interprovinciaux dans la RCC. Les intervenants sont en train d'examiner le projet d'énoncé des travaux et l'entente de partage des coûts. Le lancement de l'étude, y compris celui des études techniques et des consultations publiques, aura lieu après l'obtention des approbations.

secteur III

GESTION ET AMÉNAGEMENT DES BIENS IMMOBILIERS

objectifs :

1. Fournir des occasions d'améliorer les riches patrimoine culturel et milieu naturel de la RCN.
2. Optimiser l'apport des terrains et des immeubles aux programmes et au mandat de la CCN.
3. Gérer les biens et les responsabilités liés à l'environnement d'une manière durable et responsable.

Des plans ont été concrétisés sous la forme de nouveaux parcs aux plaines LeBreton, d'édifices sur la rue Sparks et de boulevards à Gatineau.

revitalisation du cœur de la capitale du Canada}

STRATÉGIE : S'acquitter du rôle de « bâtisseur de la capitale » en revitalisant le cœur de la capitale.

PLAINES LEBRETON

L'exercice a été placé sous le signe du progrès. Les murs du Musée canadien de la guerre se sont élevés, créant ainsi une nouvelle curiosité marquante de la capitale. Un nouveau pont a été jeté sur le canal d'amenée de l'aqueduc. La majeure partie de la rue Wellington a été ouverte à la circulation. La CCN a poursuivi la décontamination du sol ainsi que la construction et l'aménagement paysager de parcs publics (40 p. 100 de la superficie du secteur a été réservée à cette fin). Elle a mis en vente la première parcelle de 4,4 hectares de terrains auprès des promoteurs et, après un examen minutieux par son Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier, elle a retenu l'un des soumissionnaires. Le plan approuvé prévoit 850 unités d'habitation regroupées autour de cours intérieures, avec des points de vente au détail à proximité. À la longue, les plaines LeBreton redeviendront un lieu de résidence pour 5 000 personnes.

REVITALISATION DE LA RUE SPARKS

Dans un effort visant à ramener la vie et la prospérité dans ce secteur historique, la CCN dirige une série de projets d'ensembles résidentiels et commerciaux sur le côté sud de la rue Sparks. Le réaménagement est assujéti à des lignes directrices concernant la reconstruction des façades existantes et le respect du caractère historique et des proportions de la rue. Les projets devraient inclure une centaine de nouvelles unités d'habitation, des locaux commerciaux, des magasins au rez-de-chaussée, des emplacements de stationnement public et, peut-être, des établissements voués aux arts et aux spectacles.

700, PROMENADE SUSSEX

En 2004-2005, la construction d'un nouvel édifice à vocation commerciale et résidentielle a été amorcée à l'angle des rues Rideau et Sussex. Il s'agit d'un des plus importants projets de construction dans la capitale au cours des dernières années. En raison de la proximité avec d'importants immeubles patrimoniaux, comme le Château Laurier, l'édifice Connaught et l'ancienne gare Union, la

CCN a insisté pour que le 700, promenade Sussex respecte les principes de design les plus rigoureux et s'harmonise avec les structures existantes aux chapitres des proportions et de l'aspect. Parmi les travaux accomplis, signalons la construction de l'immeuble par le promoteur, l'amélioration de l'infrastructure par la Ville d'Ottawa et la modernisation du boulevard de la Confédération par la CCN. L'édifice ouvrira ses portes en 2005-2006.

RÉAMÉNAGEMENT DES BOULEVARDS SAINT-LAURENT ET MAISONNEUVE

Dans son concept pour le secteur du cœur, la CCN a retenu comme priorité la transformation des boulevards Saint-Laurent et Maisonneuve, à Gatineau, en un grand boulevard. Le but consiste à créer une route esthétiquement agréable qui relie directement le centre de la capitale au parc de la Gatineau et dont le design et l'aménagement paysager respectent les normes et les devis relatifs au boulevard de la Confédération. La première étape des travaux s'est bien déroulée durant l'exercice et son achèvement est prévu en 2005.

INDICATEURS DE RENDEMENT

À la fin de 2004-2005, la CCN aura terminé les premiers travaux de réaménagement des plaines LeBreton, c'est-à-dire l'aménagement de la rue Wellington (autrefois appelé le boulevard LeBreton), du pont sur le canal d'amenée, de la Plaine et du parc Riverfront. En outre, elle aura vendu une grande partie des propriétés à usage résidentiel et commercial.

À la fin de 2004-2005, la CCN aura entrepris le réaménagement du côté sud de la rue Sparks en vue d'une utilisation polyvalente.

RÉALISATIONS

D'importants volets du projet ont été terminés ou sont près de l'être. Les travaux portant sur la rue Wellington, le parc riverain, l'aire des activités spéciales et le pont sur le canal d'amenée sont, en grande partie, achevés. La construction de la Plaine est bien avancée et devrait prendre fin au début de 2005-2006. Les approbations nécessaires ont été reçues pour l'aménagement de 4,4 hectares de terrains à des fins résidentielles et commerciales, et un promoteur a été retenu. La conclusion de la vente est prévue pour 2005-2006.

Objectif atteint. La construction du nouveau complexe résidentiel, commercial et de vente au détail a été lancée au 131, rue Queen. Des propositions de réaménagement du 113, rue Queen ont été reçues; le processus de sélection devrait être terminé en 2005-2006.

gestion des biens immobiliers et des terrains}

STRATÉGIE : Protéger les terrains naturels et les constructions grâce à des programmes rentables d'entretien, de gestion, d'aménagement et de réhabilitation, et par l'application de normes de qualité et de services appropriés.

GESTION ET PROTECTION DES BIENS

À titre de propriétaire de centaines de kilomètres carrés de terrains ainsi que de beaucoup de routes, d'édifices et de ponts, la CCN est responsable d'une longue liste de réparations annuelles et de coûts de remise en état. Durant le dernier exercice, comme toujours, la CCN a géré et protégé ses biens en respectant des normes de qualité acceptables, et ce par l'application rigoureuse de politiques et de règlements et au moyen d'un plan de gestion du cycle de vie et d'un programme de remise en état (Programme pluriannuel des immobilisations, ou PPI). Depuis la commercialisation des services en 1995, la CCN a réalisé le programme de gestion de l'entretien des terrains par le truchement de marchés de services externes qui sont renouvelés périodiquement.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

La CCN assure la sécurité publique sur ses terrains par des règlements et par des ententes avec des organismes d'application de la loi. Aux termes d'une entente spéciale, la GRC collabore avec les agents de conservation de la CCN pour faire appliquer la loi et protéger la sécurité des gens sur ses terrains. En 2004-2005, la CCN a lancé un plan d'action visant à améliorer la sécurité publique sur les sentiers récréatifs, par exemple en soutenant des patrouilles bénévoles, en installant de nouveaux panneaux de signalisation, en fournissant de l'information concernant la sécurité sur des cartes, des affiches et des fiches de renseignements, en distribuant des sifflets, en prêtant des téléphones cellulaires et en publiant des avertissements et des conseils sur son site Web.

RÉSIDENCES OFFICIELLES

Dans la RCC, il y a six résidences officielles, dont certains sont des édifices du patrimoine les plus précieux du Canada. Elles servent de maisons pour des hauts dignitaires du pays et de scènes publiques. La CCN est responsable de la gestion immobilière, des services de conservation et de décoration intérieure, de la planification à long terme des travaux d'immobilisations et des activités d'entretien des terrains et des serres. Il existe un urgent besoin de financement à long terme des résidences officielles, mais le versement des sommes à cet effet n'est pas encore confirmé. Entre-temps, la CCN a dû limiter son programme d'immobilisations à la réalisation de travaux urgents axés sur la santé et la sécurité et d'autres travaux prioritaires, comme la réfection de l'imperméabilisation du sous-sol, l'aménagement de bureaux et la stabilisation de l'escarpement à Rideau Hall. Trois installations de Rideau Hall — la serre tropicale, la Laiterie et la maison des Foot Guards — sont demeurées fermées à cause de leur détérioration. La CCN a continué d'entretenir l'aménagement paysager de Rideau Hall et a entrepris quelques grands projets, comme l'installation d'un plan d'eau sur la terrasse des Ambassadeurs et l'aménagement paysager du 7, Rideau Gate. Elle a amorcé l'élaboration d'un plan de gestion des matières dangereuses pour les résidences officielles et rédigé un plan de continuité des opérations pour Rideau Hall.

SYSTÈME INTÉGRÉ D'INFORMATION SUR LA GESTION DES BIENS (SIIGB)

Pour que les gestionnaires des biens aient accès à des renseignements précis et à jour, la CCN a fait appel à la technologie. Le SIIGB fournit de l'information actualisée sur le portefeuille de biens mobiliers et immobiliers de la CCN. Il définit les exigences relatives au cycle de vie de ces biens et tient un registre des biens et des dossiers relatifs à d'autres ententes et évaluations. La CCN travaille depuis plusieurs années à l'élaboration du SIIGB. Elle poursuivra cette initiative en achevant la mise au point d'un module sur l'environnement.

PRODUCTION DE RECETTES

En tant que grand propriétaire foncier, la CCN doit gérer l'augmentation croissante des coûts pour maintenir des normes de qualité acceptables. Le cas échéant, ses biens servent à produire des recettes qui complètent les crédits fédéraux et soutiennent ses travaux. La CCN génère des recettes elle-même par la conclusion de contrats de location pour plus de 700 propriétés, l'obtention de commandites, des activités de marchandisage et des frais d'utilisation visant à couvrir les déficits de fonctionnement. En outre, elle aliène des biens excédentaires, ce qui aide à financer les dépenses de remise en état. La quantité de ces biens est cependant limitée.

La Ville d'Ottawa a souligné la qualité de la remise en état, au coût de 3,5 millions de dollars, de l'Édifice de l'écurie de Rideau Hall en accordant le Prix de la conservation de l'architecture. Conçue et construite dans le style néo-classique en 1867, l'écurie a abrité les chevaux et les voitures du gouverneur général, puis a servi d'entrepôt. Les bureaux de 35 personnes occupent maintenant l'édifice.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Au cours de la période de planification considérée, la CCN assurera la protection et la gestion de ses terrains en révisant le *Règlement sur les propriétés de la Commission de la capitale nationale et la circulation sur ces dernières* et en concluant une entente de service avec la GRC.

Au cours de la période de planification considérée, sous réserve de l'approbation du financement des immobilisations, la CCN apportera aux résidences officielles des améliorations en matière de santé et de sécurité ainsi que de gestion du cycle de vie, en mettant l'accent sur Rideau Hall, les résidences du 24, promenade Sussex, et du lac Mousseau (Harrington).

À la fin de 2005-2006, la CCN aura mis en œuvre les éléments centraux restants du Système intégré d'information sur la gestion des biens, dans l'ordre suivant :

- à la fin de 2005-2006, elle aura lancé le programme d'inspection des biens pour ce qui concerne les principaux immeubles et structures (ponts, barrages, stations de relèvement et murs de soutènement), et elle se servira des résultats de ce programme pour déterminer les priorités du PPI de la CCN en matière d'investissement;
- au cours de 2005-2006, la CCN mettra en œuvre un module sur l'environnement pour satisfaire aux obligations administratives et opérationnelles découlant de la nouvelle législation sur l'environnement.

Au cours de la période de planification considérée, la CCN atteindra les objectifs suivants relativement aux revenus :

- revenus de 13,3 millions de dollars par année provenant de la location;
- revenus de 6 millions de dollars par année provenant de l'aliénation de terrains;
- revenus de 750 000 dollars par année provenant de servitudes et de permis d'occupation.

RÉALISATIONS

Des progrès ont été accomplis vers la réalisation de cet objectif. La GRC a accepté de maintenir le niveau de service actuel sur les terrains de la CCN, les agents de conservation de celle-ci agissant comme gendarmes spéciaux surnuméraires.

La révision du *Règlement sur les propriétés de la Commission de la capitale nationale et la circulation sur ces dernières* a été reportée à 2005-2006.

Le financement des immobilisations n'a pas encore été confirmé. Cependant, en 2004-2005, grâce à un financement limité, il a été possible de réaliser des travaux opérationnels et d'entretien de base ainsi qu'un programme d'immobilisations qui se réduit à des travaux urgents axés sur la santé et la sécurité et sur d'autres travaux prioritaires.

On est sur la bonne voie pour réaliser les objectifs relatifs au programme d'inspection des biens et au module sur l'environnement.

L'échéancier du programme d'inspection des biens est respecté. À la fin de 2004-2005, 59 p. 100 des principaux biens avaient été inspectés.

L'échéancier de mise en œuvre du projet est respecté. En 2004-2005, on a élaboré une structure de gestion de projets et de régie, des processus administratifs et une liste des nouveaux besoins de l'utilisateur.

Objectifs largement atteints.

L'objectif relatif aux revenus locatifs a été dépassé, avec la production de 15,4 millions de dollars (dépassement de 16 p. 100 de l'objectif).

Avec des ventes totalisant 5,3 millions de dollars, l'objectif relatif à l'aliénation des terrains n'a pas été atteint (88 p. 100 de l'objectif). L'écart s'explique par le retard de la conclusion de deux aliénations de terrains. Pour 2005-2006, on prévoit que les revenus provenant de la vente de terrains seront considérablement plus élevés, étant donné qu'on s'attend à la conclusion d'importantes transactions (p. ex., des terrains situés dans le secteur Prince of Wales et celui des plaines LeBreton).

L'objectif relatif aux servitudes et aux permis a été dépassé. Des revenus de 1,1 million de dollars ont été produits (dépassement de 47 p. 100 de l'objectif), en raison des sommes supplémentaires obtenues d'un projet de la Ville d'Ottawa et d'un autre d'Hydro-Québec.

gestion de l'environnement}

STRATÉGIE : Jouer le rôle d'intendant de la capitale en assurant la préservation, la protection et l'utilisation durable des biens naturels et construits du parc de la Gatineau, de la Ceinture de verdure et des terrains urbains de la capitale.

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT

Le but visé est la durabilité. À titre de gestionnaire de terrains fédéraux dans la RCC, la CCN respecte toutes les lois pertinentes et applique les normes adéquates. À partir de juin 2006, elle sera assujettie à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Elle est en train d'examiner les nouvelles obligations en matière de présentation

de rapports, ainsi que de nouveaux processus pour garantir le respect de la Loi. Le Plan d'action environnemental a orienté les travaux durant l'exercice financier, y compris la poursuite du Programme de gestion des sites contaminés. En outre, la CCN a évalué les risques engendrés par des lieux d'enfouissement aménagés sur cinq sites ainsi que les risques pour la santé humaine et la salubrité de l'environnement qui existent sur l'île Victoria. Elle a contrôlé la qualité de

l'eau de l'ensemble des terrains et des propriétés et a modernisé les installations de traitement de l'eau au domaine Mackenzie-King et au lac Philippe. La CCN a continué de collaborer avec les autorités locales afin de réduire au minimum les dangers du virus du Nil occidental par la surveillance des populations de moustiques, la diffusion de renseignements au public et la réalisation d'un programme de traitement larvicide spécifique à certaines espèces.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Au cours de la période de planification considérée, la CCN remplira ses obligations et maintiendra son engagement envers la gestion de l'environnement en mettant à jour le Plan d'action environnemental et en assurant son suivi.

Au cours de la période de planification considérée et dans le contexte du Programme de gestion des sites contaminés, la CCN terminera la phase I (préliminaire) de l'évaluation environnementale des sites jugés hautement ou moyennement prioritaires (749 sites). À la fin de 2006-2007, elle aura évalué 78 p. 100 des sites jugés faiblement prioritaires et elle aura effectué la vérification de tous les réservoirs de combustible connus qui se trouvent sur ses terrains.

RÉALISATIONS

Objectif atteint. La CCN a effectué le suivi d'une vérification environnementale et a pris des mesures dans des domaines prioritaires : les sites contaminés, la qualité de l'eau, les réservoirs de combustible, l'évaluation environnementale et la gestion des ressources naturelles.

L'objectif concernant les sites jugés hautement et moyennement prioritaires a été atteint, tandis que l'objectif relatif aux sites faiblement prioritaires et à la vérification des réservoirs de combustible est en bonne voie de réalisation.

À la fin de 2004-2005, la phase I de l'évaluation environnementale avait été réalisée pour 40 p. 100 des sites faiblement prioritaires (126 sites); la phase II avait été exécutée pour 30 sites. Pour ce qui est des réservoirs de combustible, 15 vérifications ont été effectuées, de même que 12 inspections de réservoirs de niveau II (résidentiels critiques) et 106 de réservoirs de niveau III (commerciaux ou agricoles).

Une salle d'exposition du Centre des visiteurs du Parc de la Gatineau a été nommée en l'honneur de Roderick Percy Sparks. Dans les années 1930 et 1940, Sparks a été un membre important de la Woodlands Preservation League, qui a fait pression pour l'établissement d'une aire de conservation dans les collines de la Gatineau.

la « capitale verte » }

STRATÉGIE : Gérer une gamme appropriée de services de parcs et d'installations récréatives en plein air pour permettre aux visiteurs de profiter des espaces verts de la capitale et pour faire la promotion et l'animation de la RCN.

PATINOIRE DU CANAL RIDEAU

La patinoire du canal Rideau a fêté son 35^e anniversaire en 2005. Une cérémonie a été organisée sur la glace pour rendre hommage à Douglas Fullerton, ancien président de la CCN et père de la patinoire. La CCN a présenté une plaque à la famille de M. Fullerton, tandis que des parachutistes atterrirent en patins sur la glace. La saison de patinage sur le canal Rideau a été exceptionnelle à maints égards et non seulement au chapitre de sa durée (78 jours). Le nombre de patineurs a également été très élevé. On a évalué le nombre de promenades à 1,3 million, dont plus d'un demi-million au cours du Bal de Neige, festival hivernal annuel de la RCC.

SENTIERS RÉCRÉATIFS

La RCC est naturelle de par son esprit et organique de par sa forme. Jouissant de 170 kilomètres de sentiers qui longent les berges, les gens peuvent facilement se familiariser avec la région à pied ou à vélo. Un demi-million de personnes se servent des sentiers chaque année, effectuant ainsi jusqu'à 17 millions de promenades. Au cours du dernier exercice, la CCN a continué de remettre en état les sentiers récréatifs et d'aménager de nouveaux liens. De surcroît, elle a ajouté à son site Web une carte interactive qui a été primée et qui s'intitule « Au pays du vélo ». En partenariat avec les villes d'Ottawa et de Gatineau, elle a mis en œuvre un plan d'action relatif à la sécurité pour un réseau intégré de sentiers récréatifs. Elle a par ailleurs commencé la mise à jour de son Plan de développement stratégique *Réseau intégré de sentiers récréatifs pour la région de la capitale nationale*. Enfin, des ateliers réunissant des intervenants ont été organisés à titre de prélude à des consultations publiques approfondies en 2005.

PARC DE LA GATINEAU

Les forêts, les lacs et les collines du parc de la Gatineau servent de point d'accès au Canada sauvage. Au cours du dernier exercice, quelque 1,7 million de visiteurs ont pu faire l'expérience des grands espaces du pays dans le parc. Beaucoup de visites ont eu lieu en hiver : on a recensé 225 000 excursions en ski. Long de 220 kilomètres, le réseau de pistes du parc procure certaines des expériences de ski de fond les plus stimulantes de la planète. En fait, des compétiteurs de calibre mondial qui participent à la Keskinada Loppet, qui a lieu chaque année en février, reconnaissent que le parcours du parc de la Gatineau est le plus éprouvant du circuit international de courses.

INDICATEURS DE RENDEMENT

À la fin de 2007-2008, la CCN aura amélioré l'expérience des utilisateurs du réseau de sentiers récréatifs de la capitale (le Sentier de la capitale) en réhabilitant les sentiers actuels sur une distance de 25 kilomètres, en achevant quatre nouveaux liens, en aménageant 40 p. 100 du sentier de la Ceinture de verdure et en construisant de nouvelles installations.

À la fin de 2005-2006, la CCN aura amélioré l'expérience des utilisateurs de la patinoire du canal Rideau en améliorant les conditions liées à celle-ci en matière de santé et de sécurité, en faisant la promotion de la patinoire et en faisant connaître le lac Dows comme important point d'accès à la patinoire.

RÉALISATIONS

Des progrès ont été réalisés vers la réalisation de ces objectifs à long terme. Huit projets ont été entrepris, qui ont donné lieu à la réfection de 24 kilomètres de sentiers. Trois nouveaux liens ont été aménagés et 23 p. 100 du sentier de la Ceinture de verdure est maintenant terminé. On a mis en œuvre un plan d'action relatif à la sécurité sur les sentiers.

On est en bonne voie de réaliser cet objectif.

La forte participation de partenaires fédéraux et commerciaux au lac Dows et la présence du Café des glaces ont renforcé l'identité de ce secteur de la patinoire du canal Rideau. Plusieurs programmes de santé et de sécurité ont été organisés, y compris une campagne de promotion du port du casque et des leçons de patinage, tandis que les Services médicaux d'urgence étaient sur place.

secteur IV

SERVICES GÉNÉRAUX

objectif :

Donner des conseils stratégiques, financiers et en ressources humaines dans toute la CCN, et fournir les outils et les connaissances technologiques nécessaires au fonctionnement efficace et efficient de la CCN.

La CCN a continué de perfectionner les processus de régie et de fournir des outils de gestion de pointe.

services centraux}

STRATÉGIE : Assurer des services centraux qui procurent un avantage stratégique à la CCN et favorisent une gestion efficace et efficiente, conformément aux pratiques exemplaires.

GESTION DE L'ORGANISME

Les Services généraux communiquent à la CCN, en temps opportun, l'information précise qui est nécessaire à la prise de décisions et à la présentation de rapports. En outre, ils fournissent une compétence fonctionnelle et appuient la société d'État par la mise en application de bonnes pratiques commerciales et financières. En 2004-2005, la CCN a examiné ses processus pour garantir le respect constant du *Règlement sur les marchés de l'État* et a donné suite à diverses initiatives gouvernementales, comme l'élaboration d'une architecture des activités de programmes et la participation à l'Examen des dépenses qui a été réalisée à l'échelle de l'administration fédérale.

VÉRIFICATION, ÉVALUATION ET RECHERCHE

La CCN surveille les risques et le rendement par ses activités de vérification et d'évaluation, lesquelles permettent de savoir si des contrôles internes adéquats sont en place et si les programmes sont évalués. Le programme de recherche permet à la société d'État de maximiser l'efficacité et de garantir que les objectifs sont définis et que les opérations sont soutenues par de l'information commerciale précise, opportune et pertinente. La société d'État recueille des renseignements par le truchement d'un programme de recherche qui est régulièrement mis à jour. En 2004-2005, en plus des présentations au CVE, des principes directeurs ont été formulés pour la mise à jour du Cadre de recherche stratégique, et de nouvelles politiques ont été instaurées pour les recherches et les sondages d'opinion. Le Plan de recherche stratégique annuel a été mis en œuvre et les travaux relatifs au plan pluriannuel 2005-2008 ont été amorcés.

TECHNOLOGIE

La CCN a accompli des progrès certains dans la réalisation d'une tâche de longue haleine, celle de fournir la technologie et les outils électroniques de pointe qui sont destinés à la gestion et à l'utilisation efficaces de l'information. En 2004-2005, la CCN a donné suite aux recommandations de la vérificatrice générale en matière d'amélioration du système de gestion financière Oracle* Financials et du système de gestion des ressources humaines PeopleSoft. La mise en œuvre des mécanismes de gestion des documents électroniques progresse bien : environ 60 p. 100 des employés ont reçu la formation voulue et utilisent le nouveau système.

INDICATEURS DE RENDEMENT

La CCN s'assurera de respecter les exigences législatives applicables, en particulier la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le *Règlement sur les marchés de l'État*, la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les services centraux de la CCN fourniront le niveau de service requis pour assurer une gestion efficace et efficiente.

RÉALISATIONS

Cet objectif a été atteint. On a répondu à pratiquement toutes les demandes d'accès à l'information (99 p. 100) dans le délai prévu par la loi. On a répondu à dix demandes concernant la protection des renseignements personnels et on continue d'étudier quatre plaintes.

Cet objectif a été atteint. Les travaux se poursuivent sur une variété de fronts (régie, vérifications, recherche, mise en œuvre des améliorations technologiques, etc.).

Micheline Dubé, récemment nommée vice-présidente administrative et chef des opérations de la CCN, a été désignée fellow de la Société des comptables en management du Canada. Les fellows de cet organisme servent de modèles à leurs collègues. Cette distinction témoigne des nombreuses contributions de M^{me} Dubé à la CCN, de son dévouement et de ses compétences en leadership exemplaires, et de son attachement exceptionnel à sa profession.

gestion des ressources humaines }

STRATÉGIES : Doter la CCN d'un cadre intégré de gestion des ressources humaines qui en fasse un employeur de choix, axé sur les valeurs.

Favoriser une bonne gestion des risques à la CCN.

EMPLOYÉS

En 2004-2005, la CCN a instauré un cadre intégré de gestion des ressources humaines, qui comporte trois grands volets : la CCN, employeur de choix axé sur les valeurs; un effectif compétent, dévoué et en mesure de se renouveler; une équipe de direction efficace et novatrice. Plusieurs initiatives ont été entreprises au cours de l'exercice pour poursuivre la mise en œuvre du cadre. Plus particulièrement, la CCN a mis à jour le programme de reconnaissance et lancé un programme pilote de trois ans pour souligner les réalisations, les années de service et les comportements qui reflètent ses valeurs. Elle a conclu une convention collective de quatre ans (rétroactive au 1^{er} janvier 2004) avec l'Alliance de la fonction publique du Canada. Par ailleurs, la CCN continue d'investir dans la formation, y compris la formation linguistique en groupe qui est destinée à promouvoir l'utilisation des deux langues officielles au travail. Enfin, elle a mis en place un Comité de la diversité et a rédigé un avant-projet pour le Plan d'équité en matière d'emploi.

PLANIFICATION DE LA RELÈVE

En prévision des besoins futurs en matière de dirigeants et compte tenu des dispositions du Programme de gestion de la relève (instauré en 1999), la CCN a continué de repérer, d'évaluer et de former des candidats pour garantir l'existence d'éléments de relève qualifiés. Des stratégies ont été élaborées pour les trois groupes, soit les membres du CHD, les directeurs et les titulaires d'autres postes-clés. En 2004-2005, on a évalué neuf candidats à des postes de cadre supérieur et une formation de suivi a été lancée à l'échelon des directeurs. Les travaux se poursuivent pour ce qui est d'identifier les postes-clés et d'assurer la présence d'éléments de relève qualifiés.

CONTINUITÉ DES OPÉRATIONS

La CCN continue d'élaborer des plans destinés à protéger sa capacité de fonctionner en cas d'urgence. En 2004-2005, elle a, entre autres choses, préparé la mise en place et l'équipement de centres des opérations d'urgence et défini un processus de communication lors d'urgences. La CCN réalise régulièrement des évaluations de la menace et des risques pour ses divers emplacements et donne suite aux recommandations.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

La CCN prend très au sérieux sa responsabilité de créer un milieu de travail sûr et sain. En 2004-2005, elle a mis la dernière main à un plan quadriennal de santé et de sécurité qui comporte des dispositions sur l'ergonomie, la réintégration au travail et la prévention des accidents. En particulier, des principes directeurs ont été élaborés pour la prévention des risques sanitaires, l'emploi et l'élimination des matières dangereuses et le port de vêtements protecteurs.

INDICATEURS DE RENDEMENT

À la fin de la période de planification considérée, la CCN, organisme axé sur les valeurs, mettra en œuvre les composantes du cadre intégré de gestion des ressources humaines.

Au cours de la période de planification considérée, la CCN s'occupera de son exposition aux risques en mettant en œuvre un plan d'ensemble de continuité des opérations.

RÉALISATIONS

Des progrès ont été accomplis vers la réalisation de cet objectif à long terme. Le Cadre intégré de gestion des ressources humaines a été approuvé. On a commencé à effectuer des améliorations dans tous les secteurs (reconnaissance, formation, santé et sécurité, planification de la relève, équité en matière d'emploi, langue au travail).

Cet objectif est en bonne voie d'être atteint. On a mis la dernière main à des volets du Plan de continuité des opérations et on est en train d'évaluer les éléments technologiques de soutien. Les exercices de validation du plan se poursuivront en 2005-2006.



2004-2005

états financiers

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

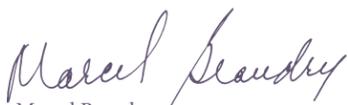
Les états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale (CCN) sont la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation des membres du conseil d'administration. Ils ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent, s'il y a lieu, des estimations que la direction a faites au meilleur de son jugement. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle présentée dans les états financiers.

La direction a établi, et tient à jour, des livres comptables, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens de la CCN sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de l'entreprise, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la CCN. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer le rendement des systèmes d'information, des contrôles de gestion et des pratiques connexes.

Le vérificateur externe de la CCN, soit la vérificatrice générale du Canada, a vérifié les états financiers et en fait rapport à la ministre du Patrimoine canadien.

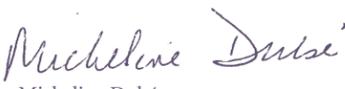
Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des états financiers principalement par l'entremise du Comité de vérification et d'évaluation où seuls ses membres siègent. Ce comité rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à la suffisance des contrôles comptables internes, pour examiner les questions relatives aux rapports financiers et en discuter. Les vérificateurs internes et externes ont accès sans restriction au Comité de vérification et d'évaluation de la CCN, en présence ou non de la direction.

Le président,


Marcel Beaudry

Le 8 juin 2005

La vice-présidente administrative
et chef des opérations


Micheline Dubé



Vérificatrice générale du Canada
Auditor General of Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la ministre du Patrimoine canadien

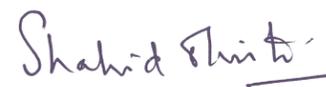
J'ai vérifié le bilan de la Commission de la capitale nationale (CCN) au 31 mars 2005 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la CCN. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CCN au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la CCN dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la CCN.

Pour la vérificatrice générale du Canada


Shahid Minto, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
Le 8 juin 2005

BILAN au 31 mars

	(en milliers de dollars)	
	2005	2004
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie (note 3)	55 191	51 215
Placements à court terme (note 3)	29 936	37 916
Débiteurs		
Ministères et organismes fédéraux	2 718	2 247
Locataires et autres	4 663	3 302
Frais payés d'avance	3 527	4 245
Tranche à court terme des immobilisations destinées à la vente (note 6)	228	–
	96 263	98 925
Placements à long terme (note 3)	8 427	8 003
Débiteurs à long terme (note 4)	2 795	4 772
Immobilisations (note 5)	554 448	563 967
Immobilisations destinées à la vente (note 6)	8 002	654
	669 935	676 321
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	2 303	2 233
Autres	17 135	19 296
Tranche à court terme de la provision pour nettoyage environnemental (note 13)	5 404	22 740
Tranche à court terme des expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	2 837	2 837
	27 679	47 106
Provision pour nettoyage environnemental (note 13)	19 422	18 299
Avantages sociaux futurs (note 7)	6 126	5 583
Produits de location reportés (note 8)	5 231	5 459
Incitatif de location reporté	2 678	2 860
Autres passifs à long terme	676	604
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	157	154
	61 969	80 065
Engagements et éventualités (notes 12 et 13)		
AVOIR DU CANADA	607 966	596 256
	669 935	676 321

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

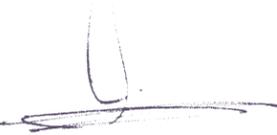
Approuvé par la Commission

Le président,



Marcel Beaudry

Le président du Comité de vérification et d'évaluation,



Irving Schwartz

ÉTAT DES RÉSULTATS pour l'exercice terminé le 31 mars

	(en milliers de dollars)	
	2005	2004
PRODUITS		
Opérations de location et servitudes	18 959	18 311
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	2 092	1 661
Intérêts	2 685	3 660
Commanditaires		
Commandites monétaires	1 197	1 225
Commandites en biens et services	1 012	878
Sous-location du siège social	1 474	1 384
Frais d'accès aux usagers	1 602	1 561
Autres produits et recouvrements	4 408	3 900
	33 429	32 580
CHARGES D'EXPLOITATION (notes 9 et 10)		
Animation et promotion de la région de la capitale nationale	22 700	20 361
Planification de la région de la capitale nationale	1 974	1 887
Gestion et aménagement des biens immobiliers	75 684	70 260
Services généraux	23 972	23 909
	124 330	116 417
COÛT D'EXPLOITATION NET AVANT CRÉDITS PARLEMENTAIRES	(90 901)	(83 837)
Crédits parlementaires (note 11)	68 404	67 936
PERTE NETTE	(22 497)	(15 901)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA pour l'exercice terminé le 31 mars

	(en milliers de dollars)	
	2005	2004
EXPLOITATION		
Solde au début de l'exercice	591 050	560 291
Perte nette	(22 497)	(15 901)
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations (note 11)	33 263	46 441
Dons d'œuvres d'art	695	168
Transfert d'immobilisations du gouvernement du Canada		51
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	602 511	591 050
FONDS CANADIANA (note 1)		
Solde au début de l'exercice	5 206	4 672
Dons	249	534
Solde à la fin de l'exercice	5 455	5 206
SOLDE TOTAL À LA FIN DE L'EXERCICE	607 966	596 256

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	(en milliers de dollars)	
	2005	2004
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires liés aux activités d'exploitation	67 386	68 070
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et des servitudes	18 809	23 240
Rentrées de fonds provenant des autres opérations	8 303	9 011
Paievements aux fournisseurs et aux employés	(95 792)	(95 982)
Intérêts reçus	2 963	3 788
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	1 669	8 127
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition et amélioration des immobilisations	(35 438)	(64 023)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	5 403	2 206
Variation nette des placements à court terme	7 980	35 639
Acquisition de placements à long terme	(2 475)	(4 420)
Encaissement de placements à long terme	2 004	1 107
Déboursés pour le nettoyage environnemental	(8 444)	(13 065)
Règlement d'expropriation foncière		(39)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(30 970)	(42 595)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	33 263	46 441
Encaissement pour la parité salariale		323
Rentrées de fonds pour le Fonds Canadiana	14	4
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	33 277	46 768
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	3 976	12 300
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	51 215	38 915
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	55 191	51 215

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

notes complémentaires au 31 mars 2005}

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958). La CCN est une société d'État mandataire sans capital-actions nommée en vertu des dispositions de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée en 1988 dans la *Loi sur la capitale nationale*, est la suivante :

- a) Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;

- b) Organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager les Canadiens à participer au développement des résidences officielles en tant que hauts lieux d'histoire et de réussite canadiennes.

En plus de ces objectifs, en 1988, la Loi a confié à la CCN un important pouvoir additionnel : coordonner les orientations et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale.

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les états financiers sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et respectent les conventions suivantes:

A) TRÉSORERIE

La trésorerie comprend des placements susceptibles de réalisation relativement rapide, achetés trois mois ou moins avant leur date d'échéance et sont enregistrés au moindre du coût et de la valeur au marché.

B) PLACEMENTS

Les placements à court terme sont comptabilisés au moindre du coût après amortissement des primes et des escomptes, lesquels sont amortis sur toute la période jusqu'à l'échéance. Lorsqu'un titre a subi une perte de valeur durable, la valeur comptable du titre en question est réduite en conséquence. Les produits d'intérêts, l'amortissement des primes et des escomptes, les gains et les pertes à l'aliénation et les rajustements effectués pour comptabiliser la perte de valeur durable sont inclus dans les produits.

C) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont généralement comptabilisées au prix coûtant. Les immobilisations de la CCN font l'objet d'un test de dépréciation dès que des faits ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'une immobilisation ne sera peut-être pas recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'une immobilisation ne peut pas être recouvrée et qu'elle excède la juste valeur de cette immobilisation. La perte de valeur est calculée comme le montant de l'excédent de la valeur comptable sur sa juste valeur. Les biens immobiliers acquis contre une somme nominale ou par voie de dons sont comptabilisés comme un transfert d'immobilisations, à leur valeur marchande au moment de l'acquisition ou à la valeur nominale si la valeur marchande peut difficilement être établie. Les antiquités et les œuvres d'art reçues sous forme de dons par le Fonds Canadiana et la CCN sont inscrites comme un don d'immobilisations, à la valeur marchande au moment du don. Si la

valeur marchande peut difficilement être établie, l'opération est inscrite à la valeur nominale. Les améliorations qui prolongent la vie utile des immeubles et du matériel sont capitalisées. Les améliorations et l'aménagement des terrains sont également capitalisés.

D) AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

L'amortissement des immobilisations utilisées est imputé à l'exploitation en sommes annuelles égales, en fonction du coût des immobilisations et de leur durée de vie utile prévue qui s'établit comme suit :

Immeubles	20 ans
Promenades, ponts et chaussées	25 ans
Paysagement et amélioration des parcs	20 et 25 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et outillage	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Véhicules	5 ans
Matériel informatique et de communication et logiciels	3 ans
Antiquités et œuvres d'art	Non amorties

E) IMMOBILISATIONS DESTINÉES À LA VENTE

La CCN enregistre une immobilisation destinée à la vente lorsque certains critères de constatation, notamment un plan de vente approuvé ainsi qu'une vente probable à l'intérieur d'un an, sont atteints. L'immobilisation destinée à la vente est alors évaluée à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des frais de vente, selon la moins élevée des deux, et n'est pas amortie tant qu'elle est classée comme immobilisation destinée à la vente. Une immobilisation destinée à être sortie autrement que par vente est classée comme immobilisation destinée à être utilisée jusqu'à sa sortie, et les estimations d'amortissement sont révisées en fonction de la durée de vie utile abrégée de l'immobilisation.

F) OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Lorsqu'un échange d'actifs a lieu et qu'il y a un changement dans l'usage de l'actif détenu, l'opération est comptabilisée à la juste valeur de l'actif reçu. S'il n'y a aucun changement dans l'usage de l'actif, l'opération est inscrite à la valeur comptable de l'actif cédé. Lorsqu'il y a un échange de biens ou de services, l'opération est comptabilisée à la juste valeur des biens ou des services reçus. Si la juste valeur des biens ou des services cédés peut être établie plus clairement, cette juste valeur est utilisée pour comptabiliser l'opération.

G) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

i) **Régime de retraite** Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour la CCN. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la CCN sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. La CCN n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

ii) **Autres régimes d'avantages sociaux** Les indemnités de départ

et les indemnités pour accidents de travail constituent pour la CCN des obligations dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

Indemnités de départ Les employés ont droit à des indemnités de départ comme le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés. Le coût des indemnités gagnées par les employés est établi au moyen d'une évaluation actuarielle fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. La valeur de l'obligation est fondée sur un taux d'actualisation courant lié au marché et sur l'évolution future de la rémunération ainsi que des hypothèses démographiques qui représentent la meilleure estimation à long terme par la direction. La perte actuarielle n'est pas amortie puisqu'elle représente moins de 10 p. 100 de l'obligation au titre des indemnités constituées. La durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs couverts par le régime est de 13 ans pour les exercices 2005 et 2006.

Indemnités pour accidents de travail Les indemnités pour accidents de travail constituent pour la CCN des obligations dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices. La CCN est assujettie à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* et n'est donc pas sujette aux lois provinciales sur les indemnités pour les accidents du travail. En tant qu'employeur qui s'autoassure, la CCN est responsable de l'obligation prise en charge depuis sa constitution. Les obligations de la CCN pour les avantages liés aux indemnités pour accidents du travail et pour les avantages postérieurs à l'emploi pour les salariés qui bénéficient de prestations d'invalidité prolongée sont établies en considérant les rentes d'invalidité et celles aux survivants qui sont conférées ainsi que d'autres montants futurs estimés liés à des accidents survenus jusqu'à la date de l'évaluation. L'obligation est établie à partir des meilleures estimations de la direction et des données actuarielles obtenues de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail.

H) PROVISION POUR NETTOYAGE ENVIRONNEMENTAL

La CCN comptabilise une provision pour nettoyage environnemental dans les situations où elle a l'obligation, ou il est probable qu'elle ait l'obligation, de payer des coûts associés à la gestion du risque et des coûts de décontamination et d'enlèvement du matériel contaminé pour des sites contaminés et lorsque les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable suite à une évaluation environnementale approfondie. Ces coûts peuvent différer selon l'utilisation du sol.

I) INCITATIF DE LOCATION REPORTÉ

La CCN loue l'espace où est situé son siège social. Les frais de déménagement ainsi que les améliorations locatives importantes qui ont été engagés par le bailleur afin de satisfaire aux besoins de la CCN ont été comptabilisés à titre d'incitatif de location reporté à la date d'entrée en vigueur du bail et sont amortis sur la durée du bail.

J) EXPROPRIATIONS FONCIÈRES NON RÉGLÉES

Les expropriations foncières non réglées sont inscrites selon des évaluations de biens immobiliers faites par des évaluateurs agréés et d'autres experts de divers domaines et incluent les charges connexes payées dans le cadre du processus d'expropriation.

K) CONSTATATION DES PRODUITS

Les produits proviennent surtout des opérations de location et des servitudes, de gains nets sur l'aliénation d'immobilisations, d'intérêts, de mandataires, de la sous-location du siège social, de frais d'accès aux usagers, et d'autres produits et recouvrements tels que la vente de marchandises et de publicités, les revenus de concessions, les contributions et les recouvrements de dépenses.

La CCN constate ses produits lorsqu'il existe une preuve évidente qu'un accord est intervenu, que les services ont été rendus ou que les produits ont été livrés aux clients, que le montant est établi et déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. La CCN constate aussi des produits reportés lorsqu'ils sont perçus d'avance.

L) CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation et pour les subventions et contributions versées aux autres paliers de gouvernement et autres organismes sont inscrits à l'état des résultats de l'exercice pour lequel ils sont approuvés. Les crédits parlementaires affectés à l'acquisition et l'amélioration des immobilisations sont crédités à l'avoir du Canada puisqu'ils représentent l'investissement permanent du Canada dans la CCN.

M) INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif en date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et charges d'exploitation de l'exercice. La provision pour le nettoyage environnemental, les

avantages sociaux futurs, les expropriations foncières et échanges de terrains non réglés, la durée de vie utile des immobilisations et les éventualités sont les postes les plus importants pour lesquels des estimations et des hypothèses ont été faites. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

3. TRÉSORERIE, PLACEMENTS À COURT TERME ET PLACEMENTS À LONG TERME

La politique de la CCN est d'investir les excédents d'encaisse sous forme de certificats de placement garanti, d'acceptations bancaires, de billets garantis, de billets de trésorerie, de dépôts à terme et de titres du gouvernement du Canada ou d'un gouvernement provincial. Ces types de placements sont achetés auprès d'un membre de l'Association canadienne des paiements et sont tous remboursables à court préavis.

A) TRÉSORERIE

Au 31 mars 2005, la trésorerie inclut des acceptations bancaires et des billets à terme au porteur totalisant 51,8 millions de dollars (49,8 millions en 2004) à un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,6 p. 100 (2,3 p. 100 en 2004). La juste valeur de la trésorerie correspond approximativement à la valeur comptable du fait qu'elle est composée d'éléments à court terme.

B) PLACEMENTS À COURT TERME

Au 31 mars 2005, les placements à court terme incluent des acceptations bancaires, des billets à terme au porteur, un billet à ordre et un billet à taux variable totalisant 29,9 millions de dollars (37,9 millions en 2004) à un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,6 p. 100 (2,6 p. 100 en 2004) et ont, en moyenne, une durée de 5 mois (6 mois en 2004). La juste valeur de ces placements à court terme correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance imminente.

C) PLACEMENTS À LONG TERME

Au 31 mars 2005, les placements à long terme incluent un billet à taux variable, des obligations du gouvernement du Canada et de gouvernements provinciaux totalisant 8,4 millions de dollars (8,0 millions en 2004) à un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,5 p. 100 (4,6 p. 100 en 2004). La juste valeur de ces placements est de 8,9 millions de dollars (8,7 millions en 2004).

D) FONDS GARDÉS SÉPARÉMENT

La trésorerie, les placements à court terme et les placements à long terme totalisent 93,6 millions de dollars (97,1 millions en 2004). Les fonds suivants, au montant de 46,4 millions de dollars (55,0 millions en 2004), sont gardés séparément :

- i. des dons en argent versés au Fonds Canadien s'élevant à 7 940 dollars (21 615 dollars en 2004);
- ii. des fonds de 1,0 million de dollars pour défrayer les contributions fédérales aux études de transport dans la région de la capitale du Canada;
- iii. des fonds de 3,7 millions de dollars (4,4 millions en 2004) pour la revitalisation de la rue Sparks, à Ottawa;
- iv. des fonds de 4,6 millions de dollars (4,6 millions en 2004) pour la réfection des résidences officielles;

- v. des fonds de 15,9 millions de dollars (20,8 millions en 2004) pour le réaménagement des plaines LeBreton;
- vi. des fonds de 2,1 millions de dollars (2,0 millions en 2004) pour le réaménagement des terrains industriels situés sur la rive nord de la rivière des Outaouais;
- vii. des fonds de 19,1 millions de dollars (21,3 millions en 2004) pour l'acquisition de biens immobiliers ou le financement d'autres programmes importants, conformément à l'approbation du Conseil du Trésor et du gouverneur en conseil. Au cours de l'exercice, les produits d'aliénation et les revenus d'intérêts ont totalisé 5,9 millions de dollars (3,2 millions en 2004) alors que les acquisitions et les dépenses d'aliénation ont été de 8,1 millions de dollars (15,0 millions en 2004).

4. DÉBITEURS À LONG TERME

Les débiteurs à long terme incluent la valeur actualisée des services à recevoir de 2,8 millions de dollars (3,0 millions en 2004) pour l'entretien de parcs et de routes de la CCN jusqu'en 2022. En 2004,

ce poste incluait également des services à recevoir de 1,8 million de dollars en 2004 pour l'amélioration de propriétés de la CCN. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable des débiteurs

à long terme ne peut pas être recouvrée et qu'elle dépasse leur juste valeur. Durant l'exercice aucune perte de valeur ne fut constatée.

5. IMMOBILISATIONS

	(en milliers de dollars)					31 mars 2004
	Terrains	Immeubles et infrastructures	Matériel	Coût total	Amortissement cumulé	
Terrains, immeubles et infrastructures¹						
Ceinture de verdure	29 192	34 112		63 304	26 022	37 282
Parc de la Gatineau	19 555	18 299		37 854	11 516	26 338
Promenades	35 456	115 046		150 502	65 080	85 422
Parcs	23 419	63 040		86 459	31 283	55 176
Ponts et voies d'accès	1 741	76 198		77 939	27 766	50 173
Lieux historiques	126	64 964		65 090	35 805	29 285
Installations de loisirs	19 277	23 356		42 633	14 515	28 118
Propriétés louées	83 923	64 063		147 986	32 864	115 122
Propriétés de développement	67 390	31 582		98 972	4 258	94 714
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	2 994			2 994		2 994
Immeubles d'administration et de services	4 481	17 667		22 148	11 510	10 638
	287 554	508 327		795 881	260 619	535 262
Moins: provision pour les cessions ²	(1 838)			(1 838)		(1 838)
	285 716	508 327		794 043	260 619	533 424
Améliorations locatives		17 119		17 119	6 379	10 740
Matériel						
Matériel et outillage			9 463	9 463	8 200	1 263
Mobilier et matériel de bureau			4 090	4 090	4 009	81
Véhicules			1 321	1 321	931	390
Matériel informatique et de communications et logiciels			9 751	9 751	8 444	1 307
Antiquités et œuvres d'art						
Fonds Canadienne			5 446	5 446		5 446
Autres			1 797	1 797		1 797
			31 868	31 868	21 584	10 284
Total	285 716	525 446	31 868	843 030	288 582	554 448

¹ Le coût total des terrains, immeubles et infrastructures inclut 33 millions de dollars de travaux en cours. Une fois terminés, ces travaux auront un coût amorti selon leur durée de vie utile prévue.

² La provision pour les cessions vise les biens immobiliers devant être cédés en vertu d'accords passés avec la province de Québec. Il s'agit notamment des terrains cédés pour l'aménagement des voies d'accès au pont Macdonald-Cartier et pour l'emprise de la route 550 en échange d'autres terrains.

6. IMMOBILISATIONS DESTINÉES À LA VENTE

Au 31 mars 2005, la CCN a identifié des immobilisations excédentaires ayant une valeur comptable nette de 38,2 millions de dollars (26,9 millions en 2004). Cependant, seulement une partie de ces immobilisations,

d'une valeur comptable nette de 8,2 millions de dollars (0,7 million en 2004), satisfait aux critères d'immobilisations destinées à la vente et est présentée séparément dans le bilan. Durant l'exercice, une perte

de valeur de 4,8 millions de dollars (0,1 million en 2004) fut constatée pour une immobilisation destinée à la vente. Ce montant est inclus dans la perte de valeur des immobilisations à la note 10.

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

A) RÉGIME DE RETRAITE

La CCN et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de

carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'indice des prix à la consommation. Les cotisations de la CCN et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	(en milliers de dollars)	
	2005	2004
Cotisations de la CCN	3 686	4 036
Cotisations des employés	1 744	1 699

B) AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

La CCN paie des indemnités de départ à ses employés fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. La CCN paie également des indemnités pour accidents de travail fondées selon des prestations établies par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail. L'obligation au titre des indemnités constituées en vertu de ces régimes s'élève à 6,4 millions de dollars (6,1 millions en 2004) et est comprise dans le tableau qui suit.

Ces autres régimes d'avantages sociaux n'étant pas capitalisés, ils ne détiennent aucun actif et présentent un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs de la CCN et au moyen de ses autres sources de produits. À la date du bilan, les renseignements utiles à l'égard de ces régimes sont les suivants :

	(en milliers de dollars)	
	2005	2004
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	6 053	5 657
Coût des services rendus au cours de l'exercice	729	732
Indemnités versées au cours de l'exercice	(345)	(336)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	6 437	6 053
Tranche à court terme	311	470
Tranche à long terme	6 126	5 583
	6 437	6 053

La valeur actualisée de l'obligation pour les indemnités de départ et la charge de l'exercice sont établies par l'actuaire de la CCN selon des hypothèses fournies par la direction. Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour mesurer l'obligation de la CCN touchent les taux d'actualisation, l'évolution future des salaires et la composition de la main-d'œuvre. Les hypothèses démographiques telles que les taux de mortalité et de départ à la retraite proviennent de l'évaluation actuarielle du Régime de retraite de la fonction publique au 31 mars 2002.

L'évaluation actuarielle la plus récente pour les indemnités de départ a été effectuée le 31 mars 2005. La prochaine évaluation sera en date du 31 mars 2009 ou avant si un changement au régime a une incidence significative sur l'obligation.

L'obligation au titre des indemnités pour accidents de travail exclut les frais d'administration et elle est présentée selon une méthode actuarielle dont la valeur est établie à partir des données actuarielles de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

8. PRODUITS DE LOCATION REPORTÉS

Les produits de location reportés à long terme correspondent à la valeur actualisée des produits de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de baux de

location de terrains. Ces produits de location reportés seront constatés en résultat sur la durée des baux qui comportent différentes dates d'échéance,

le dernier se terminant en 2068. Durant l'exercice, des produits de location reportés de 352 761 dollars (259 256 dollars en 2004) furent constatés en résultat.

9. DÉFINITIONS ET OBJECTIFS DES SECTEURS

Les activités de la CCN sont regroupées en quatre secteurs pour lesquels des objectifs à court, à moyen et à long termes reliés au mandat et à la mission de la CCN ont été fixés. Les objectifs à long terme de chacun des secteurs sont les suivants :

Animation et promotion de la région de la capitale nationale Accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotion nationales, de contacts en matière de communications et

d'activités de rayonnement et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant d'apprécier le patrimoine canadien, la culture et les réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes.

Planification de la région de la capitale nationale Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

Gestion et aménagement des biens immobiliers Gérer et protéger les biens d'intérêt national afin de les préserver pour les générations futures.

Services généraux Favoriser une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services à tous les autres secteurs d'activités.

10. CHARGES D'EXPLOITATION

RÉSUMÉ DES CHARGES VENTILÉES PAR POSTE PRINCIPAL

(en milliers de dollars)

	2005	2004
Salaires et avantages sociaux	37 178	35 887
Biens et services	50 083	49 649
Biens et services en nature	1 012	878
Paievements tenant lieu d'impôt foncier	10 472	10 955
Contributions	2 847	1 222
Amortissement	17 830	17 162
Perte de valeur des immobilisations	4 908	664
	124 330	116 417

Parmi les contributions totalisant 2,8 millions de dollars, la CCN a versé une contribution de 2,7 millions de dollars (0,2 million en 2004) à la Ville de Gatineau pour le projet de réaménagement des boulevards Maisonneuve et St-Laurent, dans le secteur de Hull.

11. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

	(en milliers de dollars)	
	2005	2004
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation reçus durant l'exercice	66 506	67 056
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations reçus durant l'exercice	33 263	46 441
Crédits parlementaires à recevoir à la fin de l'exercice	1 898	880
	101 667	114 377
Affectés comme suit :		
Crédits parlementaires constatés à l'état des résultats	68 404	67 936
Crédits parlementaires constatés à l'état de l'avoir du Canada	33 263	46 441
	101 667	114 377

12. ENGAGEMENTS

a) La CCN a conclu des accords de prestation de services et des baux de location de matériel et de bureaux. Les accords totalisent 153,9 millions de dollars (165,6 millions en 2004) et comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en 2020. La CCN a aussi privatisé la gestion et l'entretien d'une partie de ses terrains et de ses propriétés dans le cadre de l'Examen des programmes du gouvernement fédéral. Des contrats totalisant 20,8 millions de dollars (26,9 millions en 2004) ont été octroyés. Ces contrats viennent à

échéance en 2006-2007. Finalement, la CCN s'est engagée envers la ville de Gatineau à contribuer un montant de 7 millions de dollars au projet de réaménagement des boulevards Maisonneuve et St-Laurent, dans le secteur de Hull. Le solde de cet engagement, dont la CCN doit s'acquitter au cours des deux prochains exercices, se chiffre à 4,1 millions de dollars.

Les paiements annuels minimaux dans le cadre de ces accords s'établissent approximativement comme suit pour les cinq prochains exercices :

	(en milliers de dollars)
2005-2006	23 159
2006-2007	14 268
2007-2008	6 498
2008-2009	6 467
2009-2010	6 736

b) La CCN a conclu des marchés pour des dépenses en immobilisations dont la valeur approximative est de 11,7 millions de dollars (20,8 millions en 2004). Les paiements aux termes de ces marchés devraient se faire au cours des cinq prochains exercices.

13. ÉVENTUALITÉS

A) RÉCLAMATIONS

Des réclamations ont été déposées contre la CCN pour un montant net d'environ 9,7 millions de dollars (10,9 millions en 2004), excluant les intérêts et autres coûts, à titre de dommages présumés et d'autres facteurs. En plus, la CCN a déposé une réclamation de 6,1 millions de dollars afin qu'une tierce partie soit tenue responsable du nettoyage environnemental d'une de ses propriétés. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la CCN est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront déterminés.

B) PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

À partir du Cadre de gestion environnementale et du programme d'acquisition et d'aliénation, la CCN a classé par ordre de priorité 1 523 sites qui feront l'objet d'une évaluation environnementale. Suivant une évaluation préliminaire de 1 056 de ces propriétés, des études plus approfondies ont été entreprises pour un certain nombre de ces propriétés afin de déterminer le degré de décontamination requis. Selon les études plus approfondies terminées à ce stade-ci, la CCN évalue le passif et l'éventualité pour le nettoyage environnemental à 24,8 millions de dollars (41,0 millions en 2004) et à

174,7 millions de dollars (96,4 millions en 2004) respectivement. L'éventualité montre les coûts présumés et les coûts supplémentaires potentiels liés à des situations où il est incertain que la CCN soit dans l'obligation de déboursier, ou il est peu probable que la CCN débourse, le plein montant des coûts de décontamination.

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La CCN est apparentée, au chapitre de la propriété en commun, à tous les ministères, tous les organismes et toutes les sociétés d'État du gouvernement du Canada et elle est financée principalement par le Parlement du Canada.

En plus des opérations énoncées ci-après et de celles présentées ailleurs dans les états

financiers, la CCN effectue, dans le cours normal de ses activités, diverses opérations avec ces entités de l'État. Ces opérations découlent de l'exploitation courante et sont conformes à l'usage commercial habituel applicable à toutes personnes et à toutes entreprises. Des dépenses de 7,0 millions de dollars (11,6 millions en 2004) ont été engagées pour des services

publics, des locations d'espaces, des achats de services et d'immobilisations et des produits de 5,2 millions de dollars (7,5 millions en 2004) provenant de prestations de services, d'opérations de location et de ventes de biens immobiliers ont été gagnés. Finalement, les frais payés d'avance incluent 18 267 dollars (107 044 dollars en 2004) reliés à des apparentés.

15. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En plus de ce qui est déjà décrit à la note 3 à ce sujet, la juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges

à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

16. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

annexe I }

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DE LA CCN DU 1^{er} AVRIL 2004 AU 31 MARS 2005

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Marcel Beaudry, Gatineau (Québec)

Deuxième mandat — du 2 septembre 1999 au 1^{er} septembre 2006

Président de la CCN depuis 1992; élu maire de Hull en 1991; auparavant, avocat à Gatineau, au Québec, alliant la pratique du droit à des opérations dans les domaines de la construction et de la promotion immobilière.

Vice-présidente

Heather Chiasson, Ottawa (Ontario)

Deuxième mandat — du 22 octobre 2002 au 21 octobre 2005

Professionnelle de la santé et membre du conseil d'administration de plusieurs organismes artistiques; participe à diverses activités nationales de collecte de fonds.

Membres du conseil

Jacques Carrière, Gatineau (Québec)

Deuxième mandat — du 26 novembre 2002 au 25 novembre 2005

Comptable agréé, associé retraité de Raymond Chabot Grant Thornton.

Claudia Chowanec, Ottawa (Ontario)

Premier mandat — du 7 août 2002 au 6 août 2005

Présidente de PRECEPT, cabinet de gestion et d'experts-conseils en ressources humaines; coprésidente de la campagne de financement du Musée canadien de la nature.

*Eric A. Denhoff, Victoria (Colombie-Britannique)

Premier mandat — du 16 janvier 2002 au 15 janvier 2005

Président de la société Western Executive Selection Inc.; a occupé plusieurs postes de cadre supérieur, dont celui de président du conseil de développement de la Colombie-Britannique pour la firme SNC-Lavalin, de président-directeur général par intérim de B.C. Transit et de sous-ministre des Affaires autochtones de la Colombie-Britannique.

*Roland des Groseilliers, Ottawa (Ontario)

Deuxième mandat — du 12 janvier 2001 au 11 janvier 2004

Optométriste; président de l'Ottawa Society of Optometrists, de l'Ontario Association of Optometrists, de l'Association canadienne des optométristes et du World Council of Optometry.

Harry T. Doyle, Lower Coverdale (Nouveau-Brunswick)

Premier mandat — du 22 août 2003 au 21 août 2006

Consultant en relations publiques et en communications et président de H.T. Doyle and Associates; ancien député provincial et ministre du Nouveau-Brunswick.

*Ruth Carol Feldman, Winnipeg (Manitoba)

Deuxième mandat — du 10 mars 2001 au 9 mars 2004

Associée de la vente de biens immobiliers chez Royal LePage et membre du Winnipeg Real Estate Board.

Anne Fry, Edmonton (Alberta)

Premier mandat — du 30 mai 2002 au 29 mai 2005

Courtière en immeubles et membre de l'Edmonton Medallion Club, constitué des courtiers faisant partie des 5 p. 100 les meilleurs de leur domaine; ancienne directrice d'une succursale de la Banque Toronto-Dominion (première femme à occuper ce poste en Alberta).

Robert Guibord, TP, ATG, Ottawa (Ontario)

Premier mandat — du 25 janvier 2003 au 24 janvier 2006

Président de Les Conceptions & Développements Projek Inc.; vaste expérience de la gestion de projets à titre de technologue en architecture; président-fondateur de la Chambre de commerce de Cumberland/Orléans.

*Michael E. Kusner, Gormley (Ontario)

Deuxième mandat — du 18 mars 2001 au 17 mars 2004

Architecte, planificateur urbain et régional, Kusner Consultants Ltd.; ancien maître de conférences à la London Polytechnic, de Londres, et professeur à l'Université Ryerson, de Toronto.

Marcel Legault, Vaudreuil-Dorion (Québec)

Premier mandat — du 26 novembre 2002 au 25 novembre 2005

Président de Marcel D. Legault Consultants Inc.; ingénieur possédant une vaste expérience dans les secteurs du bâtiment, de l'énergie, des transports et des services urbains.

François Pichard, Gatineau (Québec)

Deuxième mandat — du 26 novembre 2002 au 25 novembre 2005

Partenaire, Raymond Chabot Grant Thornton; membre de divers conseils d'administration, dont celui de l'Aéroport international d'Ottawa et du club de hockey Les Olympiques de Gatineau.

*Irving Schwartz, Sydney (Nouvelle-Écosse)

Deuxième mandat — du 30 novembre 1999 au 29 novembre 2002

Président-fondateur de Schwartz and Company Ltd. (commerce de détail spécialisé en ameublement); président-fondateur du Canadian International Demining Centre (qui œuvre en Afrique et en Europe); récipiendaire de l'Ordre du Canada en 1998.

*Ruth A. Spence, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

Deuxième mandat — du 26 novembre 2002 au 25 novembre 2003

Présidente du conseil des services de santé et des services sociaux de Yellowknife et de son comité consultatif; ancienne directrice exécutive du YWCA de Yellowknife; ancienne conseillère municipale de Yellowknife.

* Malgré la fin de leur mandat, ces membres participent encore activement aux travaux du conseil d'administration dans l'attente du renouvellement de leur mandat ou de la nomination de leur successeur.

COMITÉ DIRECTEUR

Président
Marcel Beaudry

Vice-présidente
Heather Chiasson

Membres
Ruth Carol Feldman
François Pichard
Irving Schwartz

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET D'ÉVALUATION

Président
Irving Schwartz

Membres
Jacques Carrière
Claudia Chowanec
Ruth Carol Feldman
Robert Guibord
François Pichard

Membre d'office
Marcel Beaudry

COMITÉ D'EXAMEN DES TRAITEMENTS

Président
Jacques Carrière

Membres
Roland des Groseilliers
Ruth Carol Feldman
Irving Schwartz

COMITÉ DES NOMINATIONS

Présidente
Heather Chiasson

Membres
Claudia Chowanec
Eric Denhoff
Denis Désautels
Robert Guibord

Membre d'office
Marcel Beaudry

COMITÉ CONSULTATIF DES COMMUNICATIONS, DU MARKETING ET DE LA PROGRAMMATION

Président
Chad Gaffield, Ottawa (Ontario)

Professeur d'histoire et directeur-fondateur de l'Institut d'études canadiennes de l'Université d'Ottawa; chercheur de l'année en 1995 et prix d'excellence en enseignement en 2002; ancien président de la Fédération canadienne des sciences humaines et des sciences sociales et de la Société historique du Canada.

Vice-président
Duncan McKie, Toronto (Ontario)

Président de POLLARA Inc., la plus grande entreprise de recherche en marketing et de recherche sur l'opinion publique qui appartient à des intérêts canadiens; expert en étude d'audience et en approches stratégiques de l'élaboration de produits médiatiques; a travaillé pour la CBC et TVOntario.

Membres
Jean-Pierre Arvisais, Blainville (Québec)
Ancien président du conseil et président de PNMD Communications (BBDO Montréal); ancien membre du conseil d'administration de BBDO North-America; vice-président du Congrès canadien de la publicité; président de l'Association des agences de publicité du Québec.

Heather MacLellan, St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
Sous-ministre adjointe du Patrimoine culturel au ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs de Terre-Neuve-et-Labrador; ancienne directrice du Marketing et chef des Services aux visiteurs à Parcs Canada.

Raj Nigam, Edmonton (Alberta)
Chargé de programmation au Francis Winspear Centre for Music; ancien administrateur des festivals pour l'Edmonton Heritage Festival Association, le Festival of the Worlds, et une diversité de séries de concerts et de festivals. Percussionniste de l'Orchestre symphonique d'Edmonton.

Pauline Rafferty, Victoria (Colombie-Britannique)
Chef de la direction du Royal British Columbia Museum; diplômée en archéologie et membre de l'Oak Bay Board of Variance, du conseil d'administration de l'Heritage Society et du comité consultatif de la Faculté des affaires de l'Université de Victoria.

Kevin Shea, Toronto (Ontario)
Directeur de SheaChez Inc., société de gestion des communications; ex-président et chef de la direction de Global Television Network, de YTV Canada Inc. et d'Atlantis Communications Inc; ancien président du Conseil télévision de l'Association canadienne des radiodiffuseurs; président d'honneur du bal de cristal de l'organisme Reach for the Rainbow (prix de distinction en 1997).

Henry Storgaard, Ottawa (Ontario)
Premier vice-président et directeur général d'APCO Worldwide; a été membre du conseil d'administration d'Opera Lyra, du Festival canadien des tulipes, de l'American Marketing Association et de l'Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement.

Membres de la Commission
Roland des Groseilliers
Eric A. Denhoff
Harry Doyle

Membre d'office
Marcel Beaudry

COMITÉ CONSULTATIF DE L'URBANISME, DU DESIGN ET DE L'IMMOBILIER

Président
Larry Beasley, Vancouver (Colombie-Britannique)
Codirecteur de l'urbanisme et directeur de la planification urbaine actuelle à la Ville de Vancouver; professeur auxiliaire à l'Université de la Colombie-Britannique; diplômé en géographie, en sciences politiques et en urbanisme; reconnu pour son œuvre par les Nations Unies en 1996.

Vice-président
Claude Provencher, Montréal (Québec)
Partenaire fondateur et concepteur principal de Provencher Roy + Associés architectes, de Montréal; réalisations reconnues par plusieurs prix et distinctions, dont un prix d'excellence de la revue *Canadian Architect*; conférencier invité à de nombreux colloques sur l'architecture et l'urbanisme.

Membres
Peter Busby, Vancouver (Colombie-Britannique)
Associé principal de Busby Perkins + Will Architects, cabinet reconnu pour l'excellence de sa conception et son rôle de chef de file dans la conception de bâtiments durables. Les projets actuels au Canada, en Europe, aux États-Unis et en Chine vont de la planification de collectivités durables à la conception de l'architecture de grands projets d'aménagement commercial.

Lise Cormier, Montréal (Québec)
Vice-présidente exécutive et directrice générale de Mosaïcultures internationales de Montréal; présidente du Comité international de Mosaïculture; directrice du Service des parcs, des jardins et des espaces verts de la Ville de Montréal; présidente du conseil d'administration de la Société du parc des Îles, à Montréal; récipiendaire de la médaille d'or de la Massachusetts Horticultural Society.

William R. Green, Montréal (Québec)
Vice-président directeur d'Intrawest pour le Canada; ancien président de la Fondation de l'hôpital de Sainte-Agathe, de l'Assemblée des gouverneurs de l'école Arundel et de l'Ottawa Harvard Business School Association.

Marc Letellier, Québec (Québec)
Partenaire de Gagnon, Letellier, Cyr, architectes, lauréat de prix d'excellence de l'Association des architectes paysagistes du Canada et de l'Ordre des architectes du Québec; organisateur des célébrations de la fête du Canada au Québec.

Brian MacKay-Lyons, Halifax (Nouvelle-Écosse)
Propriétaire de son propre cabinet, Brian MacKay-Lyons Architecture Urban Design, dont les réalisations ont été reconnues par une soixantaine de prix, dont cinq Médailles du Gouverneur général; professeur à l'Université Dalhousie; titulaire de la chaire d'architecture Max Fischer à l'Université du Michigan.

Lawrence R. Paterson, Okotoks (Alberta)
Président de Paterson Design Group Inc.; plus de 30 ans d'expérience comme consultant dans l'Ouest et le Nord du Canada, avec un accent sur des projets commerciaux, institutionnels et relatifs aux transports; ancien président de l'Alberta Association of Landscape Architects et de l'Association des architectes paysagistes du Canada.

Donald Schmitt, Toronto (Ontario)
Associé principal de Diamond and Schmitt Architects Inc., lauréat de plus de 90 prix, dont cinq Médailles du Gouverneur général; professeur à l'Université Dalhousie; ancien professeur à l'Université de Toronto; fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada; membre du conseil d'administration de la Canadian Art Foundation.

David Witty, Winnipeg (Manitoba)
Doyen de la Faculté d'architecture à l'Université de Manitoba; urbaniste et concepteur d'urbanisme ayant participé à divers projets dans l'Ouest et le Nord du Canada; fellow de l'Institut canadien des urbanistes; membre de l'Institut royal d'architecture du Canada.

Membres de la Commission
Michael E. Kusner
Marcel Legault

Membre d'office
Marcel Beaudry

COMITÉ CONSULTATIF SUR LES RÉSIDENCES OFFICIELLES DU CANADA

Présidente
Julia Reitman, Montréal (Québec)
Présidente de plusieurs organismes caritatifs au cours des 16 dernières années.

Vice-président
Daniel Brisset, Montréal (Québec)
Designer d'intérieur possédant plus de 25 ans d'expérience dans le domaine du design résidentiel et d'entreprise.

Membres
J. André Perrier, Gatineau (Québec)
Conseiller du président du Sénat; ancien sous-ministre adjoint de Travaux publics Canada.
Jean-François Sauvé, Montréal (Québec)
Directeur général adjoint de Pictet Canada S.E.C.; président de la Fondation Jeanne Sauvé; ancien directeur des Services bancaires d'investissement chez Scotia Capitaux.

Membres de la Commission
Anne Fry
Ruth A. Spence

Membre d'office
Marcel Beaudry

FONDS CANADIANA

Président
Paul LaBarge, Ottawa (Ontario)
Président du Fonds Canadana en 2001; partenaire-fondateur du cabinet d'avocats LaBarge Weinstein; bénévole pour plusieurs initiatives nationales du secteur de la technologie.

Vice-présidente
Agnes Benidickson, Ottawa (Ontario)
Vice-présidente du Fonds Canadana en 1995; première femme élue chancelier de l'Université Queen's; membre du conseil d'administration de James Richardson and Sons Limited; membre de l'Ordre du Canada et de l'Ordre de l'Ontario.

Membres
Marian Bradshaw, Toronto (Ontario)
Coprésidente du Comité des acquisitions; autorité reconnue dans les domaines des antiquités et des beaux-arts et dans des domaines connexes.
Diane Campbell, Halifax (Nouvelle-Écosse)
Présidente et chef de la direction, Berkeley Holdings Limited; présidente, Dicom Management Limited; membre du conseil d'administration de Maritime Digital Colour Inc.
Claire Gohier, Montréal (Québec)
Avocate et bénévole communautaire; œuvre actuellement au sein de divers organismes sans but lucratif et de divers organismes caritatifs.

Catherine Graham, Toronto (Ontario)
Bénévole à Toronto; études à l'Université McGill et à l'Université de Toronto.
John Perlin, St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
Auteur et éditeur accompli; membre de nombreux organismes provinciaux et nationaux; membre de l'Ordre du Canada et Compagnon de l'Ordre de Victoria.

Gerald Pittman, Calgary (Alberta)
Avocat; membre bénévole de plusieurs organismes voués à l'histoire et aux arts.
Raymond Protti, Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction de l'Association des banquiers canadiens; chef de la direction de l'Institut des banquiers canadiens; carrière de plus de 25 ans dans la fonction publique; M.A. en économie de l'Université de l'Alberta.
Douglas Richardson, Saskatoon (Saskatchewan)
Associé et président du conseil d'administration d'un des cabinets d'avocats les plus grands et les plus anciens de la Saskatchewan; administrateur de plusieurs entreprises; vaste expérience de la collecte de fonds pour des organismes caritatifs.

Joan Richardson, Winnipeg (Manitoba)
Bénévole communautaire; diplômée de l'Université du Manitoba; titulaire de postes au sein du conseil d'administration de plusieurs organismes.
Harriet C. Meacher, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
Bénévole communautaire; membre de nombreux organismes du domaine artistique.

Julie McKenna, Moncton (Nouveau-Brunswick)
Femme d'affaires du Nouveau-Brunswick qui administre des entreprises familiales, dont Glenwood, qui fabrique des armoires de cuisine; joue un rôle très actif dans la sensibilisation au cancer du sein et dans des collectes de fonds.
Fei Wong, Vancouver (Colombie-Britannique)
Bénévole communautaire, diplômée de l'Université de Colombie-Britannique; soutient très activement le monde des arts; expérience approfondie des collectes de fonds pour les organismes caritatifs.

annexe II}

PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES

La réussite des programmes et des activités de la Commission de la capitale nationale (CCN) dépend du soutien et des contributions de nombreux partenaires et commanditaires. Au cours des dix dernières années, la CCN a profité d'un solide réseau de collaborateurs. Elle saisit l'occasion pour reconnaître et remercier les organismes dont la liste suit et qui ont permis l'organisation de programmes et d'activités en 2004-2005.

PARTENAIRES DE LA CCN

Administration du tourisme et des congrès d'Ottawa (ATCO)
Aéroport international d'Ottawa
Affaires indiennes et du Nord Canada
Agence canadienne de développement international
Agence spatiale canadienne
Ambassade de Norvège
Ambulance Saint-Jean
Anciens Combattants Canada
Archives et Bibliothèque nationales du Canada
Art on Ice
Association olympique canadienne
Association paralympique du Canada
Banque du Canada
Bibliothèque du Parlement
Bureau du Secrétaire de la gouverneure générale
Centre de recherches sur les communications Canada
Centre national des Arts
Chambre des communes
CHIN International Radio & Television
Club Kiwanis d'Ottawa
Club Rotary d'Ottawa
Clubs Kin du Canada
Congrès du travail du Canada
Conseil des Arts du Canada
Conseil national de recherches du Canada
Coupe Caribou
Cour suprême du Canada
Croix-Rouge canadienne
Festival international d'animation d'Ottawa
Festival international des écrivains d'Ottawa
Fondation canadienne des pompiers morts en service
Fondation des Valeureux
Galerie SAW
Gendarmerie royale du Canada
Guides du Canada
Keskinada Loppet
Légion royale canadienne

Ministère de la Défense nationale et Forces canadiennes
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Ministère du Patrimoine canadien
Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario
Monnaie royale canadienne
Musée canadien de la guerre
Musée canadien de la nature
Musée canadien de la photographie contemporaine
Musée canadien des civilisations
Musée de l'agriculture du Canada — Ferme expérimentale centrale
Musée de l'aviation du Canada
Musée de la monnaie de la Banque du Canada
Musée des beaux-arts du Canada
Musée des enfants
Musée des sciences et de la technologie du Canada
New Edinburgh Community Alliance
OC Transpo
ODAWA Athletics
Office national du film du Canada
Parcs Canada
Rideau Hall
Scouts du Canada
Secondaire en spectacle
Sénat du Canada
Service de police d'Ottawa
Service de police de Gatineau
Service des incendies d'Ottawa
Services d'urgence d'Ottawa
Société de transport de l'Outaouais
Société des sculptures sur glace d'Ottawa-Hull
Société Radio-Canada
Tourisme Outaouais
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Turtle Island Tourism Company
Ukatak
Ville d'Ottawa
Ville de Gatineau

World Exchange Plaza
Zone d'améliorations commerciales (ZAC) du marché By
Zone3sports

SOCIÉTÉS COMMANDITAIRES DE LA CCN

1091876 Ontario Inc. « BLB Enterprises » (Montclair)
1091876 Ontario Inc. « BLB Enterprises » (Nestlé Canada Inc.)
Accenture Inc.
Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes
Alcatel Canada Inc.
Banque de développement du Canada
Casino du Lac-Leamy — Loto-Québec
Centre Rideau
Club de hockey Les Sénateurs d'Ottawa
EDS Canada
Enbridge Gas Distribution
Financière Sun Life Canada
Honda Canada Ltée
Iceculture Inc.
Kraft Foods
Pizza Pizza Ltd.
Producteurs de poulet du Canada
RBC Groupe Financier
Reddex Industries Ltd.
Rogers AT&T sans fil
Société Canadian Tire
Société canadienne des postes
Société du groupe d'embouteillage Pepsi (Canada)
Southbank Dodge Chrysler Jeep
Sport Maska Inc. — CCM
Stoney Ridge Cellars
Télétoon Canada Inc.
The Family Channel
VIA Rail Canada
Vins Philippe Dandurand
ZIM Technologies International Inc.

HÔTELS ET RESTAURANTS COMMANDITAIRES DE LA CCN

Albert at Bay Suite Hotel
ARC THE.HOTEL
Aristocrat Suite Hotel
BeaverTails Canada Inc.
Best Western — Hôtel Jacques Cartier
Best Western — Victoria Park Suites
Bistro 115
Blue Cactus Bar & Grill
Bravo Bravo Ristorante
Buffalo Charlie's II Bar & Grill
Capital Hill Hotel & Suites
Cartier Place Suite Hotel
Coasters Seafood Grill
Cora's Breakfast and Lunch
Crowne Plaza Ottawa
D'Arcy McGee's Irish Pub
Dancing Mermaid
Delta Ottawa Hotel & Suites
Earl of Sussex Pub
Embassy Hotel & Suites
Embassy West Hotel Conference Centre
Excellent Eateries Group
Fairmont Château Laurier
Fat Tuesdays New Orleans Experience
Four Points by / par Sheraton
Hard Rock Café
Highlander Pub
Hilton Lac-Leamy
Holiday Inn Hotel and Suites Ottawa
Holiday Inn Plaza La Chaudière Gatineau-Ottawa
Hôtel Les Suites d'Ottawa
Hôtel Lord Elgin
Il Piccolino Ristorante
Il Primo Ristorante
Luxe Bistro
Mamma Grazzi's
Marriott Ottawa
Maxwell's Bistro & Club
Mayflower II Restaurant & Pub
Mayflower Restaurant & Pub
Minto Place Suite Hotel
Monterey Inn Conference Centre
Noah's Restaurant & Catering
Novotel Ottawa
Oregano's Pasta Market
Quality Hotel
Radisson Ottawa
Relais Château Cartier
Sheraton Ottawa Hotel
Texas Chop House
The Black Bear Pub
The Courtyard Restaurant
The Fish Market Restaurant
The Keg Steakhouse & Bar
The Marble Works Steak House
The Westin Ottawa
Tucker's Market Place
Vineyards Wine Bar Bistro
Vittoria Trattoria

LES AMIS DE LA PATINOIRE DU CANAL RIDEAU DE LA CCN

Diamant
BeaverTails Canada Inc.
CAA Travel
Producteurs de poulet du Canada
RBC Groupe Financier
The Westin Ottawa
Université d'Ottawa
Viking Rideau Corporation

Or
Borealis Infrastructure
Cisco Systems Canada Cie
Cognos Inc.
DC Diplomat's Choice Interior Designers
Figure 8 Skate Specialists
Institut Canadien des Comptables Agréés
Ottawa Citizen
Sheraton Ottawa Hotel

Argent
Aqua Terre Solutions Inc.
Cartier Place Suite Hotel
Conseil canadien du bois
Dessau-Soprin inc.
Finlayson & Singlehurst
Ginsberg Gluzman Fage & Levitz, LLP
Gowling Lafleur Henderson LLP
Lafleur de la Capitale Inc.

Bronze
Acc-Par Systems
Arnon Corporation
BreconRidge Manufacturing Solutions
Centre des congrès d'Ottawa
Deloitte
General Dynamics Canada
Ginsberg, Gingras et Associés Inc.
Hôtel Les Suites d'Ottawa
Johnsons Business Interiors
KPMG MSLP
M. McGrath Canada Limitée
MyTravel Canada
Novatech Disaster Restoration Inc.
Novotel Ottawa
Quality Hotel Ottawa
Ron Engineering and Construction (Eastern) Ltd.
Société canadienne des courtiers en douane
TéléSAT Canada
The Fish Market Restaurant
VSP Printing Inc.

glossaire}

Cadre de planification de la capitale Les plans d'aménagement sont classés par ordre de priorité afin de guider les opérations immobilières de la CCN et des ministères et autres organismes fédéraux dans la RCC. Les plans tiennent compte du mandat de la CCN et de tout autre ministère fédéral responsable de biens immobiliers dans la zone visée, des plans déjà approuvés (p. ex., les plans directeur et de secteur), de considérations sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans régionaux ou locaux officiels.

Évaluation environnementale Outil de planification reconnu dans le monde entier et conçu pour déterminer, prévoir, interpréter et faire connaître les répercussions de l'exécution d'une proposition sur la santé humaine et le bien-être de l'écosystème dont dépend la survie humaine. L'évaluation environnementale permet de prendre des décisions en étant bien au fait de leurs conséquences.

Évaluation environnementale de site Processus systématique comprenant des études, des services et des enquêtes visant à planifier, à gérer et à diriger des activités d'évaluation, de désaffectation et de nettoyage.

Évaluation environnementale stratégique Processus systématique et global de l'évaluation des effets des politiques, des plans ou des programmes sur le milieu et des solutions de rechange.

Fonds d'acquisition et d'aliénation Fonds pour l'acquisition de biens immobiliers ou le financement d'autres programmes importants, conformément à l'approbation du Conseil du Trésor et du gouverneur en conseil. Le fonds inclut les produits d'aliénation et les revenus d'intérêts ainsi que les dépenses d'acquisitions et d'aliénations.

Gestion du cycle de vie Processus destiné à s'assurer que les biens sont entretenus conformément aux normes appropriées et à un coût qui soit le moins élevé possible à long terme. Ce processus cyclique comprend la gestion de toutes les activités nécessaires à l'acquisition et à l'entretien des biens immobiliers, depuis la décision concernant leur acquisition jusqu'à leur aliénation. Il comprend notamment les étapes suivantes : l'acquisition, la construction, la mise en service, l'entretien et les réparations continus, les inspections, les examens périodiques, les rénovations, la reconstruction, le remplacement, l'aliénation et la démolition.

Gouverneur en conseil Le Gouverneur général du Canada qui agit sur avis conforme du Conseil privé de la Reine pour le Canada (c'est-à-dire le Cabinet).

Loi sur l'accès à l'information Loi donnant aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada le droit d'examiner des dossiers ou d'obtenir des copies de dossiers conservés par des institutions fédérales (y compris le Conseil des Arts du Canada).

Loi sur la protection des renseignements personnels Loi fédérale qui protège la vie privée des particuliers et les renseignements personnels que des institutions gouvernementales conservent à leur sujet. La Loi donne aussi aux particuliers le droit d'accéder à ces renseignements.

Masse des terrains d'intérêt national (MTIN) Terrains essentiels au caractère à long terme de la capitale selon quatre fonctions fondamentales : politique, symbolique, culturelle et administrative, et qui sont destinés à être détenus à perpétuité par la CCN.

Paiements tenant lieu d'impôts fonciers (PTLIF) Paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités, aux provinces et aux autres organismes exerçant des fonctions d'administration locale et levant des impôts fonciers.

Plan directeur Schéma d'aménagement approuvé par la Commission, dans lequel on précise les orientations et les stratégies stipulées dans le *Plan de la capitale du Canada*. Le plan contient les grands objectifs, les politiques et les stratégies générales d'aménagement et d'utilisation des terrains, y compris un système de zonage, l'aménagement des terrains et les possibilités de programmes à l'intention des visiteurs, visant l'ensemble des terrains fédéraux situés dans la RCC (p. ex., la Ceinture de verdure, le parc de la Gatineau et les terrains urbains).

Plan d'entreprise Document découlant d'une analyse approfondie de la CCN et de son environnement par les cadres supérieurs et la Commission. Le plan fait un lien entre les enjeux principaux auxquels fait face la CCN et ses objectifs et ses stratégies. Il identifie les indicateurs de rendement qui représentent des points de références pour examiner les réalisations.

Plan d'orientation Schéma d'aménagement approuvé par la Commission, qui donne les grandes orientations et les stratégies globales quant à l'aménagement et à la gestion futurs de tous les terrains fédéraux situés dans la RCC. Le *Plan de la capitale du Canada* en est un exemple. Le plan directeur et le plan de secteur servent à expliciter et à mettre en application les orientations et les politiques qu'on y stipule.

Plan de secteur Schéma d'aménagement d'un secteur géographique restreint, approuvé par le comité directeur de la CCN, dans lequel on précise les thèmes généraux, les objectifs, les politiques et les stratégies du plan directeur. Ce plan interprète précisément les zonages et peut traiter notamment du développement à long terme, de l'environnement, de la circulation, du patrimoine et des objectifs liés aux visiteurs. Le plan de secteur fournit le cadre permettant de simplifier la gestion et de résoudre des questions de planification particulières; il donne aussi des orientations générales d'application.

Plan de zone Schéma d'aménagement approuvé par le comité directeur de la CCN, qui détaille les recommandations particulières quant à l'aménagement et à la gestion d'un bien fédéral ou d'un ensemble de biens. Le plan de zone peut désigner l'emplacement d'un aménagement particulier, l'accès et la circulation, les caractéristiques environnementales, les types d'aménagement et leur densité, la gestion des terrains, les exigences quant aux visiteurs. Le plan de zone établit, le cas échéant, les lignes directrices de conception pour l'aménagement, l'amélioration, la protection ou le rétablissement des terrains, des édifices et des structures.

Propriétés excédentaires Biens immobiliers qui ne font pas partie de la masse des terrains d'intérêt national et qui sont non essentiels à l'accomplissement du mandat de la CCN.

RCC (Région de la capitale du Canada) Siège du gouvernement du Canada et ses alentours, plus particulièrement définis dans le *Loi sur la capitale nationale* comme un territoire comprenant une partie des provinces de l'Ontario et de Québec et s'étendant sur environ 4 715 km².

Région de la capitale nationale (RCN) Voir RCC